

Dossier N^o 17 Travaux exécutés pour les besoins des Armées Alliées

44 Nos 4511	Année 19 Nos	Année 19 Nos
Nos	Année 19 Nos	Année 19 Nos
Nos	Année 19 Nos	Année 19 Nos
Nos	Année 19 Nos	Année 19 Nos

[illegible]

1.7. 193

Compagnie

Monsieur le Chef du 3^e Arr^t V.B.

à SAINT-QUENTIN 1944

VB/N go (Bi) *Divers*

COMPIEGNE *Travaux effectués pour les besoins des troupes alliées*

EPi 80010

Suivant feuilles de répartition

Nos 19107 et 19108, du district 3II et 8II37, du district 3I7, de ce mois, le compte EPI à ouvrir - Série 85" est débité de la somme de 687,8 (18,1 x 38h) pour l'installation dans le B.V. de la gare de Compiègne, de bureaux destinés au R.T.O. américain.

Je vous informe que j'impute provisoirement ces frais de main-d'œuvre sur le compte EPI 80010, de la Série 85, que j'ouvre à cet effet.

Je vous serais obligé de me faire parvenir l'original de la demande des Autorités américaines et, s'il y a lieu, m'indiquer les numéros et dates des documents comptables sur lesquels figurent les dépenses autres que celles rappelées ci-dessus.

Vous voudrez bien, en outre, me faire connaître s'il s'agit de dépenses de mise en état préalable à l'occupation et qui n'excèdent pas l'entretien normal.

Noté - CLASSE

V.B. N. 14.11.44

15/12/1944

Le Chef de la Subdivision

de la Comptabilité

"Roussel"

Pri note et communiqué à Mr. Castelin,

pour avis. Chef de la Subdivision

14 Dec 1944

CLASSE

30/11
Mme. Coindet
Castelin
29.11

au Directeur

AFFAIRES LOCALES (STATIONS)

(Répertoire L. S.)

Compiègne

Ligne de

Creil à St Quentin

bdivision N°

DIVERS

asse N°

us-liasse N° 15 Travaux exécutés pour les besoins
ssier N° de l'autorité Allemande

40 Nos 2721

Année 19 Nos

Année 19 Nos

41 Nos 106

Année 19 Nos

Année 19 Nos

Nos

Année 19 Nos

Année 19 Nos

Nos

Année 19 Nos

Année 19 Nos

EXPÉDITEUR	ANALYSE SOMMAIRE	DESTINATAIRE	Nombre d'Annexes	OBSERVATIONS
Roussel		Hardy		cl.
Polvêche		Demaux	1	cl.
Roussel		Hardy		cl.
Roussel		Hardy		cl.
Cambourne		Porchez	1	cl.
Porchez		Guillaume		cl.
Hardy		Demaux	1	cl.
Pierrot		Vigier	2	cl.
Vigier		Pierrot	1	cl.
Guillaume		Porchez	1	cl.
E.B.D.		S.N.C.F.	2	cl.
E.B.D.		S.N.C.F.	2	cl.
E.B.D.		S.N.C.F.	1	cl.
Pierrot		Vigier	2	cl.
Demaux		Hardy	2	cl.
Vigier		Hardy		cl.
Cumulation de comptes E. P.				

DATES des Pièces	EXPÉDITEUR	ANALYSE SOMMAIRE	DESTINATAIRE	Nombre d'Annexes	OBSERVATIONS
21 Oct.	Segardin		F. B. D.	2	cl
1 ^{re} déc.	Guillaume		Préfet		cl
20 th Nov.	Hardy		Demaux	2	cl
10 th déc.	Vigier		Picton	1	cl
19 "	Roussel		Hardy		cl
1913	-				
21 janv.	Lamarque		Guillaume	2	cl
21 "	Segardin		Guillaume	1	cl
4 th janv.	Demaux		Lamarque	2	cl
9 th janv.	Guillaume		Porchez	4	cl
27 mai	Hardy		Demaux	1	cl

Compiègne le 29 Août 1940

NORD TRAVAIL	
Service Central	
2 SEPT 1940	
LS	PRO
2721	1

Compiègne
Sub. N° 2 Divers

Travaux exécutés pour
les besoins de l'armée allemande.

1 Annexe

Monsieur l'Ingénieur en Chef.

Comme suite à ma communication
téléphonique de ce matin, concernant
la demande de l'unité militaire
allemande pour installer 6 cuvettes de
W.C dans un bâtiment provisoire
en gare de Compiègne et 1 cuvette
au buffet avec lavabo; j'ai vu
informé que l'Officier, commandant
de gare n'a pu trouver par réqui-
sition à Compiègne, les maté-
riels nécessaires, il m'a fait de
m'en charger dans le plus court
délai. Je demande le bois né-
cessaire au magasin du Moulin-
Perf. Pour les appareils sanitaires
il me faudrait:

- 7 sièges avec abattant
- il ne veut pas de sièges à la Turque
- 7 chasses d'eau avec des cuvettes
- et queues de carpe. inutilisables avec des sièges.
- 7 siphons. (couverts dans les sièges)
- 2 lavabo en grès encastré avec siphon.
- 2 stores en toile de 2^m,60 x 2,50.
- Je vous serais obligé de vouloir bien faire fournir ces appareils d'une façon de Paris, par le Service des Bâtiments.

M. Vigier

M. Cartelin

L-g.

M

Monsieur Demours
le bon est à demander
à la W.V.D par le
jeul de I.F. qui va
être saisi dès que nous
serons en possession du
seris demandé d'autre
part à M. Murek

4/9/40

Lic. à Monsieur Murek, pour le tenir au courant.

M. Murek
T.S.V.P.

V. B. N. 46.

Compiègne

W.C.

M. Merck.

Suite à la note ci-avant de M. Polvéche
Je fais expédier à Compiègne par train
153 du 5/9/40, 7 sièges de W.C. à
abattant et 1 lavabo, avec accessoires.

Les 7 réservoirs de chasse sont
expédiés de St Denis par le fournisseur
le vendredi 6/9/40.

Quant aux 7 stores, la M^{re} Fothergill
et Cie de Paris les enverra sous quelques
jours à M. Polvéche.

Ce dernier a été ainsi directement
de ces expéditions par la Section des
études de Matériels qui établit les
commandes nécessaires au règlement
de ces fournitures.

Les dépenses ^{correspondantes}, ainsi que celles des
travaux à réaliser par vos soins pour ce
W.C. sont à imputer ~~sur~~ un compte
E, P, qui sera ouvert prochainement.

En effet, les W.C. détruits ayant
été remplacés par une installation
provisoire réalisée par votre service, ceux
actuellement demandés par l'autorité
allemande constituant des travaux d'établisse-
ment compris dans la réquisition finale
dont les installations de la S.N.C.F.
ont fait l'objet du fait de l'armistice.

Ils doivent donc ~~être~~ ^{être} ~~l'objet~~ d'une
commande régulière de la W.V.D. à
demander par le St. Central des I.F.

Je vous prie donc, pour permettre de
saisir ce service, de me faire parvenir,
d'urgence, un devis des dépenses à
engager pour réaliser les installations
demandées par l'officier commandant la
gare de Compiègne.

Le 5/9/40 M. Merck

B. 305
S. 9

B.4

St QUENTIN, le 6 Décembre 1940.

VB.N.va3

COMPIEGNE

Centre de Croix
Rouge allemande

ff. LS n° 2403-15
du 2/9/1940

Monsieur l'Ingénieur en Chef,

Votre note ci-jointe en retour,
dont l'objet est rappelé en marge.

J'annexe le D.E. des travaux effec-
tués jusqu'à présent en gare de COMPIEGNE,
pour l'aménagement d'un centre de Croix
Rouge allemande et des bureaux du
Commandant de gare.

Le montant total des dépenses sera
un peu plus élevé que celui indiqué à ce
D.E., car le Commandant de gare demande
encore l'exécution de quelques ^{travaux} travaux.

- 2 RUE CENTRAL

- 9 DEC 1940

VOIE

m. Vigier

m. Castelin

L'Ingénieur de la Voie,

M. l'Ingénieur en Chef

Si joint lettre à

M. Porchey lui demandant

de soumettre cette affaire au Directeur
en vue du remboursement des dépenses engagées

Le 13/12/40

M. Vigier
le 6/10/41

ANNEXE

Annexé à la lettre
du
de M.
à M.

V 1133

3^e DIVISION

TRAVAUX ET SURVEILLANCE

COMPAGNIE

DU

CHEMIN DE FER DU NORD

Ligne de Breil à St Quentin

3^e Arrondissement

Monsieur Merck Ingénieur

Section de Compiègne

Monsieur Schœbe Chef de section.

(Titre du projet ou marché)

Compiègne
Etablissement d'un centre pour la Croix Rouge Allemande

(Nature des travaux et fournitures)

divers

DÉTAIL ESTIMATIF

Le présent détail estimatif montant à la somme de cinquante six mille francs

dressé et certifié par le Le Chef de Section Principal soussigné

A Compiègne le 26 Novembre 1934

Vu et vérifié par l'Ingénieur soussigné,

A le 193

Le Chef de Section Principal,

J. H. R. R.

Vu et arrêté par l'Ingénieur en Chef, soussigné, à la somme

de

A Paris, le 193

N ^{os} D'ORDRE des PRIX	NUMÉROS de la Série de PRIX	INDICATION DES OUVRAGES	Désignation de L'UNITÉ	QUANTITÉS	PRIX	DÉPENSES	OBSERVATIONS
		<i>Travaux exécutés en gare de Compiègne pour l'aménagement d'un centre de la Croix Rouge.</i>					
		<i>Fournitures faites directement par la S.N.C.F.</i>					
BT	A27	chevrons sapin 8/8	ml	142			
		voliges 12 ⁷ / ₈	m ²	9			
		24 ⁷ / ₈		70			
		18 ⁷ / ₈		15			
		planches 9,027 / 923	ml	52			
BT	A28	conduite plomb de 20	ml	110		680	
		cône C&F et E de 100	Kg	21		25 30	
		le' de 80/80	p	1		114 50	
BT	A29	massic blanc pour vitrage	K	100 500		32 502	10 ⁸ C ¹
		peinture blanche	K	2025		35 265	5 ⁸ C ¹
BT	A30	massic gris fer. pour vitrage	K	600		1440	
BT	A31	scié égoutte de 500	p	3		61 50	
		marteau de menuisier		2		19	
		rabot ordinaire		2		77	
		plomb de maçon		2		12	
		trane à visée n° 12		11		180	
		8		11		116	
		11		11		19 30	
		manches de marteaux		2		3 10	
BT	562	papier noir armo	roul	5		1050	
	564	lampes électriques 10 Watts	p	3/26		65	4 C ¹
	569	coute au 1/4 au 60		1		84	
		manchon fonte de 60		2		10	
		vanne de 60		1		240	
		<i>à reporter</i>					

N ^{os} D'ORDRE	NUMÉROS de la Série de PRIX	INDICATION DES OUVRAGES	Désignation de L'UNITÉ	QUANTITÉS	PRIX	DÉPENSES	OBSERVATIONS
		Repart				6.043.94	5.162.47
BT	1023	Te à emboîter Cordon de 60	p	1		32	-
		vanne de 60		1		344	-
		bout d'extrémité B et C. de 60		1		27.50	-
		B et F. 60		1		38.50	-
		manchon de 60		1		35	-
		plaque pleine pour tuyau de 60		1		8	-
		tuyau plomb 30 ^{mm}	ml	40		680	-
		manchon de 60 T et F.	p	1		58	-
BT	1172	serre fils	p	200		60	-
		dentelle baïonnette	p	2016		104	CH
		prise de courant		3016		89.20	CH
		poutres hautes		30		13	-
		fil 12/10	ml	200		150	-
		16/10		100		100	-
		pastère porcelaine	p	12		18	-
		coupe circuit	p	15		22.50	-
		reflecteurs soie		12		85.20	-
B ⁱⁿ	1179 n° 8	peinture blanche	kg	200		2100	-
		chamois clair		150		705	-
		vert		140		658	-
				40		340	-
				35		297.50	-
		noir en poudre		10		60	-
		siécatif liquide		40		80	-
		essence de kérichenthine		30		88.60	-
		huile de lin		30		144	-
		candide fonte de 60 ^{mm}	ml	440		1120	-
		pédale	kg	15		13.85	-
		soie émeri	f	20		200	-
		à reporter				13 074 12	-

[illegible]

N ^{os} D'ORDRE	NUMÉROS de la Série de PRIX	INDICATION DES OUVRAGES	Désignation de L'UNITÉ	QUANTITÉS	PRIX	DÉPENSES	OBSERVATIONS
		<i>Fournitures faites par les Commandes</i>					
C ^{de} 60	29	du 6 Sept 40 à la Fonderie Jacques à St Denis chasses d'eau	p	7		599.40	
C ^{de} 60	30	du 6 Sept 40 aux Sts Piel à Paris cuvettes	po	7		10.45	
		lavabos	po	1		428.75	
C ^{de} 60	31	du 6 Sept 40 aux Sts Bouteau et Cie à Paris tissu bleu pour stores	p	75		1350	2 C ^x
						960	
C ^{de} 62		du 6 Sept 40 à M ^r Daniel à Compiègne vis TF de 4/45	po	340		93.30	
						73.30	
C ^{de} 93		du 22 Oct 40 à M ^r Simbozelle à Compiègne moulure de 15 ^{mm}	ml	21		52.50	
		18 ^{mm}		12		26.	
		battings 65/150 sapin	m ³	0.413		7.13	
		lattes de 12/50	ml	339.90		305.91	
		usage				34.40	
C ^{de} 94		du 22 Oct 40 à M ^r Bauduin à Compiègne peuplier de 24 ^{mm}	m ²	21.70		523.70	
		18 ^{mm}	m ²	20.94		263.85	
		taxe 1%				7.70	
C ^{de} 95		du 22 Oct 40 à M ^r Boulanger à Compiègne alkali	l	5		22.50	
		puceaux à lattes	p	2		37.50	
		puceaux	p	8		28.00	
		terre de sienne naturelle	gr	100		0.80	
		calcinée	gr	100		0.80	
C ^{de} 101		du 28 Oct 40 à M ^r Milar à Compiègne papiers peints	roul.	45	mar	860	
		bordures	ml	516		1100	
		vernis Eclair	l	2		204	
		taxe -				120	
						119.35	14.21 taxe 11.84
						6775.56	
						6 271.51	

N° D'ORDRE	NUMÉROS de la Série de PRIX	INDICATION DES OUVRAGES	Designation de L'UNITÉ	QUANTITÉS	PRIX	DÉPENSES	OBSERVATIONS
		Report				6271,57	
Cde 507		du 12 Août 1940 à la Loisme				1775,75	
		ciment	T	3		948,00	
Cde 517		du 23 Août 40 à M ^r Deleau puis à Compiègne					
		siècle (paveaux) pièce		13		1409,16	
Cde 569		du 14 Sept 40 à M ^r Huchez à Compiègne					
		mètre laque jaune	p	1		1,75	
		mètre bois	p	14		7,55	
		niveau 5 eau à bulles		1		14	
		couteau à mortier		5		20,25	
		paumelles 220.70		12		57,80	
Cde 704		du 21 Oct 40 à M ^r Deleau puis à Compiègne					
		chevrons 8/8 hêtre	ml	37,50		187,50	
		chêne		11,50		29,25	
		6/6 chêne		24		81	
		4/5 chêne		10,50		81	
		3.4/8 sapin		14,80		283,60	
		planches chêne 11 ^m	m ²	64,28		1157	
		châtaignier 24 ^m	ml	36		234	
		peuplier 22 ^m	ml	134,40		369,60	
		18 ^m	m ²	18,25		500,75	
		Sarc				27,30	
Cde 850		du 26/10/40 à M ^r Huchez à Compiègne					
		quincaillerie et outillage pour				915,55	
Cde		à M ^r Danet à Compiègne					
		quincaillerie pour				107,05	
Cde		aux Etabl. Boufflette à Compiègne					
		11 ^m tuyaux ciment				300	
		40 ^m -				1448,40	
		cufolles vernies		3		62,90	
		Sole en feuille		34 ^R		257,00	
		robinet 5 arrêt		1		30,85	

~~11462,13~~
13859,68

N° D'ORDRE	NUMÉROS de la Série de PRIX	INDICATION DES OUVRAGES	Désignation de L'UNITÉ	QUANTITÉS	PRIX	DÉPENSES	OBSERVATIONS
						13859,68 114458,88	
6 ^{me} 161		Reports aux Docks de l'Érie					
		Luyaux éternit de 0,10	EA	12		120,00	—
		coude au 1/2" de 0,10		1		110,50	—
C ^{de}		a M ^{rs} de Pamiagua et C ^{ie}					
		fourniture de verres divers				3792,30	C ^{de}
		Carnet de quincaillerie				3392,30	
C ^{de} 0 61 du 23/1/71		M ^r Roche à Compiègne					
		fourniture de quincaillerie (Art 10)				393,65	17.780,93
		Total				17.780,93 17	
		Bureau du Commandant de la Gare					
		B2429 Mastic blanc pour vitrage	K	10		15,00	
		peinture blanche	K	5		52,50	
		B2564 Lampes électriques 40 watts	A.	4		10,00	
		B2473 Douilles bris-surettes	P	4		20,80	
		prise de courant	A.	4		9,60	
		1199408 Peinture chaux et clair	K	10		47,00	
		— d ^e verte	K	5		42,50	
		C ^{de} 1009 du 6-9-40 aux Et. ^s Pétionneau et C ^{ie} à Paris					
		Tissu bleu pour stores	A.	2		290,00	
		C ^{de} 101 du 28-10-40 à M ^r Mitalas à Compiègne					
		papiers peints	roul.	10	pour	240,00	
		à St Pamiagua et C ^{ie}					
		verres divers				400,00	
		Total				1230,40	

N ^{os} D'ORDRE	NUMÉROS de la Série de PRIX	INDICATION DES OUVRAGES	Désignation de L'UNITÉ	QUANTITÉS	PRIX	DÉPENSES	OBSERVATIONS
		<u>Main d'œuvre SNCF</u>					
		feuilles de répartition					
		de Septembre n° 73.715		9 ^m			
		73.714		36 ^m			
		55.894		252 ^m			
				297 ^m	11.70	3.474.90	
		<u>Travaux à l'Entreprise</u>					
		<u>Commande entreprise Bourdon</u>					
		pour entretien				24.750	22.50 24.750
						24.750	
		<u>Transports</u>					
		expedition 2851 du 25 Sept No					
		matériel hydraulique				25.00	
		expedition 92329 du 5 Oct No					
		matériaux p ^r bâtiment				31.00	
		expedition 112654 du 2 Nov No					
		matériel électrique				15.00	
		expedition 11629 du 30 Août					
		bois-conduites-outillage, p ^r out, peintures					
		maçon etc.	pour car.			300.00	
		expedition n° 11910 du 11/04					
		lampes électriques	pour car.			15.00	
						376.	

Nos D'ORDRE des PRIX	NUMÉROS de la Série de PRIX	INDICATION DES OUVRAGES	Désignation de L'UNITÉ	QUANTITÉS	PRIX	DÉPENSES	OBSERVATIONS
		Nouvelles Commandes diverses (somme à valoir ci dessus)					
		C ^{de} n° 10163 du 31-12-40	Daniel - Compiègne			119 ^{fr} 30	
		C ^{de} n° 182 du 31-12-40	Guibozelle			570 ^{fr} 16	
		C ^{de} n° 56 du 22-1-41	debeaupuis			65 ^{fr} 80	
		C ^{de} n° 582 du 12-5-41	Richer			107 ^{fr} 30	
		C ^{de} n° 524 du 30-4-41	Boudry (Kugère de la + rouge all.)			2550 ^{fr} 00	en cours
						3412 ^{fr} 56	
		Récapitulation					
		Fournitures par Magasin S.N.C.F.				14130 ^{fr} 92	- 14.132,92
		- d° - nouvelles - d° -				684 ^{fr} 90	-
		pas commandes:				17780 ^{fr} 93	-
		Main d'œuvre S.N.C.F.				3474 ^{fr} 90	-
		Transports				286 ^{fr} 00	-
		Travaux à l'Entreprise (Boudry).				24750 ^{fr} 00	-
		Dépenses diverses				2033 ^{fr} 14	-
		Nouvelles commandes				862 ^{fr} 56	-
		Nouveaux travaux à l'Entreprise (Boudry)				2850 ^{fr}	3412 ^{fr} 56
		C ^{de} n° 524 du 30-4-41.					
		Total:				66.553 ^{fr} 35	soit 66.600
		Bureau du Commandant de					
		Bataillon à charge de la S.N.C.F.				1230 ^{fr} 40	soit 1230 ^{fr} 40

Copie pour Monsieur le
Chef de la Division
des Etudes V.B.

Le Chef de la Subdivision
de la Comptabilité et de la Statistique

PARIS, le 17 Septembre 1940.

NORD - TRAVAUX
Service Central

31 DEC. 1940

V.B./N go Bi

E.P.I. 60.009

Coupiégué

Monsieur le Chef du 3^e Arrondissement
V.B. 2721 1 bis
à St-QUENTIN

Suivant B.I. Nos 427 et 429 du District
3II, le compte E.P.I. à ouvrir est débité de la
valeur de fourniture de chevrons, voliges, mastic
et peinture pour l'aménagement d'un centre de la
Croix Rouge Allemande en gare de Compiègne.

Je vous serais obligé de faire prendre
note que j'ouvre, à cet effet, le compte E.P.I.
60.009 (85.60.009) qui recevra les dépenses
nécessitées par l'exécution des travaux dont
il s'agit.

Vous voudrez bien me faire parvenir une
copie des instructions relatives à la réalisa-
tion de ces travaux et, si vous n'en possédez
pas, me confirmer que vous avez saisi la
Division des Etudes.

L'expédition des matériaux sus-visés
ayant été effectuée à tort en service, prière
de m'adresser une copie de la feuille mod. U.559;
je ferai le nécessaire pour la taxation au tarif
commercial.

Vu. CLASSER

V.B.N.d.b.

le 10/3/1941

Le Chef de la Subdivision
de la Comptabilité et de la Statistique

"Rousnel"
Pris note et transmis pour avis à
M^r Castelin 21 septembre 1940

Anty

COPIE

S^r Compiègne

Paris, le 17 septembre 1940

V.B. N. 30 314

E1P1 60.009

*Divers
travaux exécutés pour
les besoins de l'autorité
allemande*

Monsieur le Chef du 3^e Arrondissement

V.B.

à St-QUENTIN

30-12-1940

LS

2721

15

Suivant B.I. nos 427 et 429 du District 311 le compte E1P1 à ouvrir est débité de la valeur de fourniture de chevrons, voliges, mastic et peinture pour l'aménagement d'un centre de la Croix Rouge Allemande en gare de Compiègne.

Je vous serais obligé de faire prendre note que j'ouvre, à cet effet, le compte E1P1 60.009 (85.60.009) qui recevra les dépenses nécessitées par l'exécution des travaux dont il s'agit.

Vous voudrez bien me faire parvenir une copie des instructions relatives à la réalisation de ces travaux et, si vous n'en possédez pas, me confirmer que vous avez saisi la Division des Etudes

L'expédition des matériaux sus-visés ayant été effectuée à tort en service, prière de m'adresser une copie de la feuille mod. U. 550, je ferai le nécessaire pour la taxation au tarif commercial.

P/ le Chef de la Subdivision
de la Comptabilité
et de la Statistique

" ROUSSEL "

TVP



opie, pour avis,
Monsieur le Chef de la
Division des Etudes V.B.

PARIS, le 25 Novembre 1940.

LS106

Le Chef de la Subdivision
de la Comptabilité et de la Statistique

Ruiss

Monsieur le Chef du 3^e Arr^e V.B.

V.B. / 1^{er} Arr^e

COMPTABLE

E.P. 60066

Compiegne

Divers

*Travaux effectués pour
les besoins de l'autorité
allemande*

St-QUENTIN

NORD TRAVAUX
Service Central

OK
30 Dec 1940

Reg^r L.S.

Pièce

N^o 106

14

Je vous prie de vouloir bien faire
prendre note que c'est sur le compte E.P. 60066
(85 60066) que doivent être imputées les
dépenses relatives à l'établissement de W.C.
sur le quai de droite et aux travaux effectués
au buffet de la gare de COMPIEGNE.

Le Chef de la Subdivision
de la Comptabilité et de la Statistique

"Roussel"

M. Saint-Aubert
M. Castet

26/11

W

M. Perroux

26/11

M. Wain

M. Boudin

T SVP

Compiègne

Établissement
de W.C sur le
quai de droite
et travaux dans
le buffet.
(E, P, 75.60.066)

J'ai noté et transmis à M. Castelin,

pour suite à donner, conformément
aux prescriptions des lettres
de M. Porchez à M. Cam-
bournac des 22 Novembre
et 2 Décembre 1940 relatives
aux demandes de travaux ou
de fournitures émanant des
autorités allemandes, en le
priant de me tenir au cou-
rant.

Le Chef de la Subdivision
des Travaux de la Ville

5 Février 1941.

Salut

VB. N. d. b.

Établissement de
W.C sur le quai de
droite et travaux
dans le buffet

(Cité E, P, 60.066)

Cher Monsieur Flary

Voulez-vous me confirmer

que l'affaire visée ci-dessus
n'est pas la même que celle

ayant trait à l'aménagement

d'un centre de bois rouge (compte
E, P, 75.60.009) pour laquelle vous

avez reçu des instructions le 5 Septembre 1940.

Dans ce cas, veuillez me faire

parvenir un croquis des dispositions
réalisées et l'estimation détaillée
de la dépense correspondante.

Je vous rappelle que je vous ai
déjà demandé de fournir un croquis
pour l'aménagement du centre
à bois rouge.

Votre bien dévoué

Le Chef de la Section
des Etudes de Bâtiments

Alberty

le 15/2/41
17

V.B.N. - v.2.3

Compiègne

E.P. 60.066

Cher Monsieur Castelnau

Il s'agit bien d'une
seule affaire et non de deux
affaires différentes.

Je vous ai adressé le 6/1/41
l'estimation de tous les
travaux réalisés et le 27/2/41
2 ex. supplémentaires des devis
d'ensemble. Votre bien dévoué,

Ingénieur de la Voie

Mauray

classer
voir note fournie
sur la note du 27/2/41
de M. Hardy
(L.S. 106/4)
d. 4-6-41

St Quentin, le 28 février 41.

10 Décalque à M. Castelin
1 copie à M. Hardy
+ M. Saint Aubert

~~Paris le~~ Décembre 1940

Fait le 3/1/41
Meynaud

Minute pour la Direction de l'Exploitation
Exemplaire supplémentaire pour le Service VB

-6 JAN. 1941

Minute

Le Directeur de l'Exploitation
L. Annery
Le Directeur du Service Central des
Installations fixes

NOM : M. MEYNAUD	
Service Central	
- 3 JAN 1941	
POP.	106
N°	2

VB-N-dl

Compiegne

Compiegne	
N°	Divas
Travaux exécutés pour les besoins de l'autorité allemande	

Amenagement
d'un centre de Croix-rouge
allemande
et de bureaux pour le
Commandant de gare

Les autorités allemandes ont demandé
récemment, sans la gare de Compiegne,
l'aménagement de locaux pour la Croix-
Rouge et de bureaux pour le Commandant de gare.

Les dépenses engagées par la S.N.C.F. pour ces aménage-
ments s'élèvent à 40.000 environ.

~~Etant donné~~ ^{Comme} il s'agit d'une installation que la
S.N.C.F. n'est pas tenue de réaliser à ses frais, en appli-
cation des conditions de l'article 13 de la Convention
d'armistice, je vous serais obligé, en me faisant la
remboursement des dépenses ^{engagées} ~~engagées~~, de vouloir bien soumettre
cette affaire à M. le Directeur Général conformément aux
prescriptions de sa lettre D 3002/6 du 8 octobre 1940 aux
Directeurs des Services Centraux M.T.V. et aux Directeurs de
l'Exploitation des Régions.

30 DEC 1940
10 JAN 1941
2 JAN 1941

[Signature]

[Signature] 27.1.41

Signé: CAMBOURNAC

Exemplaire supplémentaire à retourner au
Service de la Voie et des Bâtiments, après
signature et, s'il y a lieu, en indiquant
à l'encre rouge les modifications, addi-
tions et suppressions qui auraient été
apportées.

PARIS, le

ANNEXE

6 JANV 1941	
Service Central	
- 8 JANV 1941	
N° L. S.	Pages
N° 106	2

VB/N - db

COMPTES

... ont
d'un centre de Croix-
Rouge allemande et de
bureaux pour le Com-
mandant de gare.

DRN 750/6

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUTION

A MONSIEUR LE DIRECTEUR
DU SERVICE CENTRAL DES
INSTALLATIONS FIXES.

Les autorités allemandes ont demandé et ont obtenu dans la gare de Compiègne, l'aménagement de locaux pour le Croix-rouge et de bureaux pour le Commandant de gare.

Les dépenses engagées par le S.S. ... pour ces aménagements n'élèveront à 50.000 francs environ.

Comme il s'agit d'une installation que la S.S. n'est pas tenue de réaliser à ses frais, en application des conditions de l'article 13 de la Convention d'armistice, je vous serais obligé, en vue d'obtenir le remboursement des dépenses correspondantes de vouloir bien soumettre cette affaire à la Direction Générale conformément aux prescriptions de la lettre n. 100/5 du 10 octobre 1940 aux directeurs des Services Centraux TV et aux directeurs de l'Installation des Régions.

Signé : CAMBOURNAC

S.N.C.F.

Service Central
des
Installations Fixes

Région du NORD

Compiègne

Aménagement
d'un centre
de Croix-Rouge allemande
et de bureaux
pour le Commandant
de gare.

Ve 000.150-1
115

14 JAN 1941

M. Demay

M. 16/1/41
W. Mirel
D

M. Végier
M. Castelins
16/1/41

LE DIRECTEUR

M. L'Inge en chef

*Ci. joint instructions &
demande de v. compl. aux I. V. sur copie de la
présente.*

20/1/41 B. M.

13 JAN 1941

NORD - TRAVAUX Service Central	
15 JAN 1941	
REP. L. S.	PIECES
N° 106	3

Monsieur le Chef du Service
de la Voie et des Bâtiments

de la Région du NORD,

Afin de me permettre de saisir M. le Chef de la
Délégation française "Communications" des Services de
l'Armistice, je vous prie de me faire parvenir, pour les
travaux visés en marge, un croquis sommaire et une
estimation détaillée justifiant le chiffre de 70 000 fr
cité dans la lettre DRN 750/6 du 6 janvier 1941.

Je vous rappelle à cette occasion, que toutes les
demandes tendant à nous faire rembourser les dépenses
faites sur l'ordre des Autorités d'occupation, doivent
être accompagnées d'un croquis, d'une estimation et des
renseignements permettant de justifier que ces demandes
ne découlent pas des obligations que nous impose la
Convention d'Armistice (ma lettre Vtm 15 191-7 du 2 Décem-
bre 1940 et annexes). 18

*cloné 10/1/41
M. L'Inge en chef
M. Castelins
M. Végier
M. Demay*

*REP. L. S. 106
PIECES 3*

S.N.C.F.

Service Central
des
Installations Fixes

13 janvier 1941

Minute

Région du NORD

COMPIEGNE

Aménagement d'un centre
de Croix-Rouge allemande
et de bureaux pour le
Commandant de gare.

Monsieur le Chef du Service
de la Voie et des Bâtiments
de la Région du NORD

Ve 000.150-1
115

Afin de me permettre de saisir M. le Chef de la Délégation française " Communications " des Services de l'Armistice, je vous prie de me faire parvenir, pour les travaux visés en marge, un croquis sommaire et une estimation détaillée justifiant le chiffre de 70 000 frs cité dans la lettre D R N 750/6 du 6 janvier 1941.

M.

Je vous rappelle à cette occasion, que toutes les demandes tendant à nous faire rembourser les dépenses faites sur l'ordre des Autorités d'occupation, doivent être accompagnées d'un croquis d'une estimation et des renseignements permettant de justifier que ces demandes ne découlent pas des obligations que nous impose la Convention d'Armistice (maquette Vtm 15 191-7 du 2 décembre 1940 et annexes).

18

Le Directeur

.....

COPIE transmise à M.M. (GUERBER
(DELENHAYE
(HAZEBROUCQ

pour avis et prendre note de (M) pour application le cas échéant

COPIE transmise à M. HARDY pour prendre note de (M) et me faire parvenir d'urgence, comme complément de ses renseignements du 6/12/1940 un croquis en double exemplaire des dispositions réalisées à Compiègne, pour l'aménagement dans cette gare de locaux pour la Croix-Rouge allemande et de bureaux pour le Commandant de gare.

COPIE transmise à M. PUECH, pour prendre note de (M) et me faire parvenir d'urgence, en conséquence, comme suite à sa note du 7/1/41 un croquis en double exemplaire de l'installation de W.C., lavabo et urinoir, demandée par l'Autorité allemande en gare d'Amiens et une estimation détaillée de la prévision de 46.200 visée dans cette note.

Le Chef de la Division de l'Entretien

H. W. Demeure

*ps à
17/1/41
H. W. Demeure*

E.V. 1763
Réseau

...Annexe

SV

St-Quentin, le 27 février 1941

Compiègne
Travaux essentiels
pour les besoins de
l'Autorité Allemande

N° 106		4	
3 FEB 1941			
N° 106			

Monsieur l'Ingénieur en Chef,
de la Division de l'Entretien,

VB.N.va.3

COMPIEGNE

Aménagement d'un Centre
de Croix Rouge allemande
et de Bureaux pour le
Commandant de Gare.

p 3

Suite à votre transmission du 22 écoulé
de la note Vc-000.150-1, du 13 janvier 1941 de Monsieur
le Directeur du Service Central des Installations Fixes
dont l'objet est rappelé en marge.

Ci-joint, en double exemplaire, le

2 annexes.

croquis demandé.

L'Ingénieur de la Voie.

28 FEB 1941
VOIE

M. Merck

M. M. Tognon 3/3
A. Aubin

28/2

Transmis à M. Castelin

que l'affaire concerne
Suite à ma note du 27 février 1941
7 Mars 1941

Salut

M. l'Ing. en Chef
lui joint réponse à
M. Perche, avec plan et croquis
le 3/6/41

12.6.41

E.B.D.
Paris-Nord
41 T 2 Ja

St Compiègne
Sub-Divers
Travaux exécutés pour
les besoins de l'autorité
allemande

Paris, le 11 mars 1941
LS106
...2. Annexes

NORD TRAVAUX	
Service Central	
- 3 JUIL 1941	
Rep. LS	Pièce
N° 106	H 64

A la S.N.C.F., Région du Nord
Paris

Objet: Reconstruction du bâtiment principal de la gare de Compiègne.

En principe nous sommes d'accord avec la reconstruction,
conformément au plan présenté n° T. D. 38.983 du 12 février 1941.

Il y a lieu toutefois de ne pas modifier la cloison entre la
cuisine et la pièce occupée par la Croix-Rouge allemande (lingerie)
et d'établir un petit réduit en bois dans la buvette, comme
convenu sur place avec le Chef d'arrondissement français.

signé: Weyher

pour copie conforme:

signature

Inspecteur technique de la
Reichsbahn.

Transmis à M. Castelnau
qui cette affaire concerne, fait
à notre attention à ce sujet ainsi
qu'il sera nécessairement que nous aurons
l'obligation de nous faire donner par M. Hardy
M. Hardy a de resté été alerté très
par téléphone mais il brasse pour être
attende de lui donner confirmation écrite

S.E.O.

11.3.41

F. Michel

Transmis à M. Hardy avec
prière de tenir compte dans l'exécution
des travaux du B.V. de Compiègne, des
désiderata exprimés ci-dessus par l'E.B.D.
de Paris-Nord.

2

Vous me renverrez la présente après
avoir pris note, en m'indiquant la réponse
bimensuelle à l'établissement du réduit, afin de
l'incorporer dans les dépenses dont le rembt.
a été demandé d'autre part aux autorités d'occup.
Le Chef de la Division de l'Entretien
Le 12/3/41 A

Rue de Dunkerque, 18

Paris, 18
REG. DU COM^{te} SEINE N° 52 298

Compagnie
du Chemin de Fer
du Nord
Secrétariat Général

V. B. N. v. 2. 3

Compiègne

Reconstruction des B. V.

Local de la ~~langue~~ ^{langue} ~~allemande~~
||

Monsieur le Chef de la
Division de l'Entretien
(St-Casteln.)

Suite à votre note au recto
dont l'objet est rappelé en
marge.

La dépense à engager pour
l'établissement de ce réduit sera
de 2.727^{fr}

En retour, lettre & plans
communiqués.

St Quentin, le 26 Avril 1941

L'Ingénieur de la Voie

Barry

- 2 -

classer

Voir suite soumise sur
la lettre du 24/2/41 de M. Barry

le 31/5/41

classer
le 14/6/41

Eisenbahnbetriebsdirektion

Paris Nord

41 T 2 Ja

ANNEXE

Paris, den 11. März 1941

Rue d'Alsace, 21

Fernsprech-Anschl. Bot 4880, u. Tru 4590

NORD TRAVAUK	
Service Central	
3 JUIL 1941	
Rep. L 3	Pièce
N° 106	H

An die

S.N.C.F., Region Nord

P a r i s

Betr: Aufbau des Bfs-Gebäudes Compiègne.

Mit dem Wiederaufbau, entsprechend dem vorgelegtemⁿ Plan T.D. 38983 vom 12.2.41, sind wir grundsätzlich einverstanden.

Jedoch muss die jetzt bestehende Wand zwischen "Cuisine" und dem vom deutschen Roten - Kreuz belegten Raum ("Lingerie") unverändert bleiben und wie örtlich mit dem französischen Arrondissement-Chef besprochen, im Buvette ein kleiner Holzverschlag errichtet werden.

gez Weyher

Beglaubigt :

Kramer
techn. Rb.Jnsp.

21/4
S. N. C. F.
REGION DU NORD
EXPLOITATION
DIVISION DES ETUDES TECHNIQUES
EX. N° 456463
Paris, le 5 AVR. 1941
7 AVR 1941
1895

COMPIEGNE
Central téléphonique

LG

2
PIECES
JOINTES

Monsieur le Chef de la Division
des Etudes V.B.

Je vous transmets ci-joint une note de l'E.B.D.
de Paris-Nord nous informant qu'elle nous rend la
libre disposition du central téléphonique de la gare
de Compiègne, mais nous demandant, par contre, le
transfert au poste de surveillance allemand de
Compiègne de :

- 1°- la relation Compiègne - Paris E.B.D. Nord
(câble P.T.T.) ;
- 2°- la relation Compiègne - Amiens (câble P.T.T.) ;
- 3°- l'une des 2 relations Compiègne - Tergnier.

Je vous serais obligé de vouloir bien donner
les instructions nécessaires pour la réalisation de
ces modifications.

L'Ingénieur en Chef,
Chef de la Division des Etudes Ex.,

41.306 S.C.I.P. - Paris. S. 482 (10 30 50 blocs) Ael 118871

7/4
ch. Pfefferkorn
7/4
M. Godefroy
4: 80
8/4/41

75
Monsieur l'Ingénieur en Chef
ci-joint réponse au P. 1230
le 24/4/41
75 AVR 1941

Eisenbahnbetriebsdirektion

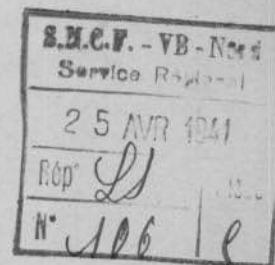
Paris Nord
41 Tbktr Sft

Paris, den 26. März 1941

Rue d'Alsace, 21
Fernsprech-Anschl. NOR 7142/46



ANNEXE



An die

S.N.C.F., Oberbetriebsleitung Nord

Paris

Betr: Fernmeldeeinrichtungen für Ue-Bf Compiègne.

Die deutsche Besetzung der Fernsprech-Vermittlung auf Bahnhof
Compiègne wird ab sofort aufgehoben.

copie

ANNEXE

E.B.D. PARIS NORD

41 Tbktr Sft

Paris, le 26 Mars 1941



TRADUCTION
(EBD. 1288)

A la S.N.C.F. Région du Nord
Direction de l'Exploitation

Objet : Installations téléphoniques pour la gare de surveillance Compiègne

L'occupation du standard téléphonique par les Allemands en gare
de Compiègne est levée.

Les lignes Compiègne - Paris E.B.D. Paris-Nord et Compiègne -
Amiens sont à transférer au poste de surveillance allemand Compiègne

D'autre part, nous vous prions d'installer dans ce local une
des deux lignes Compiègne-Tergnier.

Le service local allemand fera le nécessaire pour les autres
modifications moins importantes.

Signé : Dr. HEINECK

1574/41

2194

S. N. C. F.
 Compagnie
 Divers
 Travaux exécutés
 pour les besoins
 de l'autorité
 allemande

BN 41 33/2893

Compiègne
 Central téléphonique

x Décalque par M. Toffern

[Signature]

24 AVR. 1941

Annexe x

S.N.C.F. - VB - Nord	
Service Régional	
25 AVR 1941	
Exp	LI
N°	106 6

[Signature] 4/4/41

Monsieur l'Ingénieur en Chef
 Chef de la Division des Etudes Ex.

Suite à votre lettre Ex. Ne/g 456.463 du
 5 avril dernier, relative à la remise à votre libre
 disposition du Central téléphonique de la
 Gare de Compiègne.

Je vous informe que l'autorité allemande
 a installé un appareil téléphonique à 8
 directions dans un bureau de l'annexe du
 B.V. de Compiègne qu'elle occupait et
 retiré l'opérateur allemand qui se trouvait
 à la table téléphonique.

Sur l'appareil ci-dessus, sont ^{abontissent} ~~se trouvent~~
 les ^{relations} ~~circuits~~ ^{suivants}:

- Compiègne Lagniet (circuit S.N.C.F.)
 - Compiègne Amiens (circuit PTT)
 - Compiègne EBD Paris Nord (- d. -)
- ainsi que les ~~relations~~ ^{relations} locales allemandes.

Le chef de la Division des Etudes V.B.

m: nd ~~Lebon~~ a signé l'expédition

[Signature]

18 AVR. 1941

Décalque à M. PEFFERKORN

Paris, le 24 AVR. 1941

ANNEXE

M.C.F. - VB - Nord	
Service P.T.T.	
25 AVR 1941	
Rép	11
N°	106 6

MINUTE
Duplicata

V.B/N.dl.33/3893

Compiègne

-:-

Central téléphonique

-:-:-:-

Monsieur le Chef de la Division
des Etudes EX.

Suite à votre lettre Ex. No/g. 456.463 du 5 Avril dernier relative à la remise à notre libre disposition du central téléphonique de la gare de Compiègne.

Je vous informe que l'autorité allemande a installé un appareil téléphonique à 8 directions dans un bureau de l'annexe du B.V. de Compiègne qu'elle occupait et retiré l'opérateur allemand qui se trouvait à la table téléphonique.

Sur l'appareil ci-dessus aboutissent les relations suivantes :

- Compiègne Tergnier (circuit S.N.C.F.)
- Compiègne Amiens (circuit P.T.T.)
- Compiègne E.B.D.Paris-Nord (- d° -)

ainsi que les relations locales allemandes.

/ Le Chef de la Division des Etudes V.B.

Signé: Leblond

.....Annexe

12 JUIN 1941

M. Roussel avec 1 exempl. de vers

Very

~~Paris, le 1er Janvier 1945~~

S.N.C.F. - Nord
Service Régional
14 JUIN 1947
Rép. 21 Pièce
N° 106 7

Minute

Le chef du service VB

VB - N - dB

Compiègne

*arrangement d'un plan de tous
de il l'autre*

*En réponse à votre lettre du 13 Janvier 1941, relative
à la coupe relative aux travaux nisés en marge,*

ci contre relative aux travaux nisés en marge

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joints un crayon

figurant les aménagements réalisés, ainsi que le détail des dépenses engagées correspondantes, s'élevant à la somme de 18.500^{fr}, compris frais généraux de 18⁷⁰/₁₀₀.

Le Service correspond aux seuls travaux réalisés pour
l'aménagement du centre de Croix-rouge, la dépense
concernant l'installation du bureau du Commandant se
faire ~~assimiler~~ aux ~~Autorisations de Contrôle~~ et dont il était
également question dans la lettre du 6 Janvier 1941 de
M. le Directeur de l'Exploitation, devant, ~~aux termes de~~
~~notre lettre du 7 octobre 1940~~, être prise à notre charge
(au titre d'aménagements ~~et~~ de ~~travaux~~ ~~généralistes~~
Contrôle (notre lettre VEV 91000-22
du 7 octobre 1940).

La difensa di 8. 500⁺ ne immagina ripieno

au chiff. 470. 20^e
qui s'est indigée dans
la lettre arrivée en
Gjauwengale et provient
du fait que ce chiff. ne
comprendait pas les f^os j^ug^ug^u

6/6
wy

Décalque à M. CASTELIN

Copie à MM. HARDY, comme suite à ses renseignements des 27/2 et 26/4/41.
SAINT-AUBIN
ROUSSEL, avec 1 exemplaire du devis.
VIGIER

ANNEXE

LD

g.6.41

12 JUIN 1941

Dupliquata

Minute

S.N.C.F. - VB - Nord	
Service Régional	
14 JUIN 1941	
Rép. <i>11</i>	Pièce
<i>106</i>	<i>7</i>

VR: Ve 000-150-1
115

VB M/ab

COMPIEGNE

Aménagement

d'un centre de Croix-rouge

Le Chef du Service
de la Voie et des Bâtiments

à Monsieur le Directeur
du Service Central des Installations Fixes,

1 plan
1 devis

En réponse à votre lettre du 13 janvier 1941 relative aux travaux visés en marge, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joints un croquis figurant les aménagements réalisés, ainsi que le devis détaillé des dépenses correspondantes, s'élevant à 78 500 f compris frais généraux au taux de 18 %.

Ce devis correspond aux seuls travaux réalisés pour l'aménagement du centre de Croix-rouge, la dépense concernant l'installation du bureau du Commandant de gare dont il était également question dans la lettre du 6 janvier 1941 de M. le Directeur de l'Exploitation, devant être prise à notre charge au titre d'aménagements destinés aux autorités de Contrôle (votre lettre Vtv 91 000-22 du 7 octobre 1940).

La dépense de 78 500 f est néanmoins supérieure au chiffre de 70 000 f qui était indiqué dans la lettre susvisée du 6 janvier, cela provient du fait que ce chiffre ne comprenait pas les frais généraux.

Signé: GUILLAUME

Paris, le 24 Septembre 1941.

TRADUCTION
(EBD 2549)

1^{er} OCT 1941
M. Demant

D

M. V. q. 15 J. M.
M. Castelnau 10/4

A la S.N.C.F.
Région du Nord
Paris

S.N.C.F. - VB - Nord	
2 OCT 1941	
Rég	11
N°	106 8

Objet: Installation d'un parc à charbon en gare de Compiègne.

Il est nécessaire d'installer en gare de Compiègne un parc à charbon d'une capacité d'environ 40 m³ pour les besoins d'une unité d'intendance de Compiègne.

Le 28/9/41, la T.K. Paris-Nord a été autorisée à installer ce parc à l'extrémité est du bâtiment de la gare, à l'emplacement de l'urinoir.

Comme cette installation est d'un besoin urgent, il y a lieu de démolir l'urinoir, après remise en état du bâtiment des W.C.

Les frais résultant de cette construction et le coût de ce parc seront supportés par les autorités occupantes. Le trafic ne sera pas gêné par cette installation.

Dest: Région Nord (V.B.)

Monsieur Camus
Archives

2/10 M

VB. N. de

M. Hardy,

Compiègne

Pour exécution ^{en urgence} ~~la plus tôt possible~~ ses travaux
prises en charge et couvrant à la réquisition ci-dessus
la dépense correspondante sera imputée sur le
compte E.P., n° 60271 de la série 85.

Installation d'un parc
à charbon pour l'intendance

En me de la demande de remboursement à présenter aux
autorités occupantes, vous m'adresserez un croquis, en 2 exemplaires,
figurant les dispositions envisagées et une estimation de la dépense
correspondante.

Je suppose que l'urinoir qui doit être supprimé sera réinstallé
à un autre emplacement. Dans l'affirmative vous m'adresserez
un plan précisant la nouvelle implantation et vous comprendrez
le chiffre de dépense à votre estimation.

Le Chef de la Division de l'Entretien

2/10/41

M.L.
C à S

St-QUENTIN, le 11 Juillet 1942.

VB.N/va3

COMPIEGNE

Installation d'un
parc à charbon pour
une unité d'Intendance

Monsieur l'Ingénieur
en Chef,
(M. CASTELIN)

(Aff. LS.N°106-8
=====

Suite à votre note ci-jointe en
retour dont l'objet est rappelé en marge.

D'accord avec le Chef du Centre
de la Croix-Rouge Allemande et le Chef de
District Allemand, il a été décidé d'ins-
taller le parc à charbon à l'emplacement
figuré en rose à l'extrait de plan ci-
joint. Il n'y a donc pas eu d'urinoir à
supprimer.

- 5 -
J'annexe le croquis (en 2 ex.)
figurant les dispositions qui ont été réa-
lisées.

Les dépenses se sont élevées à
10.000 frs; elles se rapportent au montant
forfaitaire de la Cde N°6.369 du 14.11.41
de M. l'Ingénieur en Chef à M. BOURDON,
Entrepreneur à Compiègne.



Ingénieur de la Voie,

M. Vigier

18/7
M. Castelin 13/7

TSVP

VB. N. d. l.
Compiègne
Installation d'un
parc à charbon
pour l'Intendance

Braunsberg ^{8/8} M. Merck
avec prière de porter les
travaux dont il s'agit
sur la prochaine liste
mensuelle, à adresser
à l'EBD Paris-Nord,

des travaux inférieurs à 20.000⁺
demandés par les autorités d'occupation
bi. joint :

1) note en date du 24/9/41 (textes en
allemand et en français) par laquelle
cette EBD, demandant l'exécution des
travaux, reconnaît que la dépense
sera supportée par les autorités
occupantes ;

2) plan en double exemplaire
présentant les dispositions réalisées.

La dépense correspondante s'élève
à 11.900⁺ se décomposant comme
suit :

Construction d'un parc à
combustible couvert 10.100⁺
(montant de la commande forfaitaire)

Frais généraux 18% 1.800⁺

11.900⁺

L 20/7/42
liste mensuelle de 7.42
envoyée à EBD

Ch. de Porcher le 6/8/42.
Voir suite sur lettre de 11.19/7/42

Le Chef de la Division des Etudes

(pièce 6.60/134)

19.8.42 de M. Porcher

Wehrmachtverkehrsdirektion Paris

Eisenbahnbetriebsdirektion Paris Nord

41 T 1 Jkg

ANNEXE

S.N.C.F. - V.B. - Nord
Service Régional
10 <i>dec.</i> 1941
<i>CS</i>
<i>106</i>
<i>8</i>

Paris, den 24. September 1941

Rue de Dunkerque, 18

Fernsprech-Anschl. JRU 56-96

An die

Société Nationale des Chemins de Fer Français
Region Nord

P a r i s

Betr.: Errichtung eines Kohlenbansens
auf Bf Compiègne.

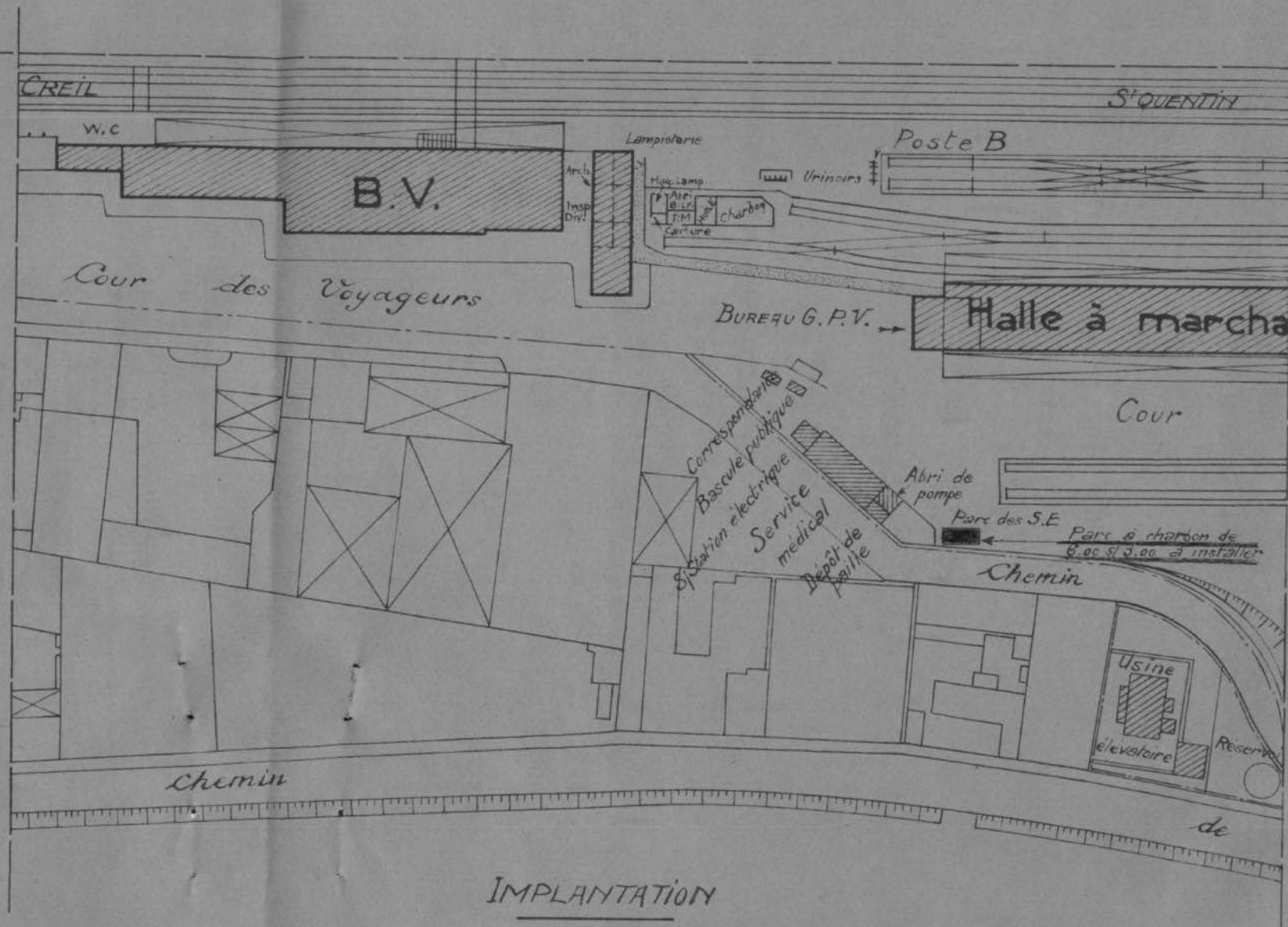


Für eine Verpflegungseinheit in Compiègne ist eine Kohlenlagerstelle mit etwa 40 m³ Fassungsvermögen notwendig. Am 28.9.1941 wurde der Transportkommandantur Paris Nord die Genehmigung erteilt, diesen Kohlenbansen am Ostende des Bahnhofsgebäudes an Stelle der Notaborte zu errichten. Da die Anlage dringend gebraucht wird, sind sofort nach Wiederherstellung der ortsfesten Abortanlage die Notaborte

aborte abzureißen. Bauausführung und Kosten des Kohlenbansens werden von der Besatzungsbehörde übernommen. Der Reiseverkehr wird durch die Anlage nicht gestört.

Bei einer Verpflegungseinheit in Compagnie ist eine Verpflegungseinheit mit etwa 40 m. Passungsvermögen notwendig. Am 20. 9. 1941 wurde der Transportkommandant Herr von der Besatzungsbehörde über die Verpflegungseinheit am Güterbahnhof des Kohlenbansens am Güterbahnhof informiert. Da die Anlage dringend gebraucht wird, sind Notaborte zu errichten. Die Anlage ist sofort nach Wiederherstellung der ersten Abortanlage die Not-

K



IMPLANTATION

Echelle : 1/1000

ELEVATION

PLAN

PARC A CHARBON.

CONSTRUCT

ECHELLE D

E.B.D. Paris-Nord
41 T 1 Jo

S.N.C.F. Région du Nord

11 SEPT 1942

Division du Mouvement

PARIS, le 9.9.1942

A la Région du Nord - TRAVAUX
de la S.N.C.F. Service Central

PARIS -	
15 SEPT 1942	
Rep. L. S.	Pièces
N° 5521	9

Compiègne
Divers
Travaux des Allemands
de l'Autonté

Objet: Construction d'un raccordement pour prise d'eau potable en gare de Compiègne.
Un raccordement doit être construit en gare de Compiègne pour permettre de remplir des wagons citernes d'eau potable. Les emplacements prévus pour le garage des wagons sont les extrémités des deux voies en impasse situées entre les quais en face du B.V. (côté Tergnier). La conduite d'eau de la ville, 60mm de diamètre, doit être prolongée verticalement de 50 mètres environ jusqu'à la conduite existant déjà. Pour raccorder le tuyau de remplissage on devra prévoir une prise d'eau souterraine de même diamètre. L'emplacement exact de la nouvelle conduite sera indiqué par le chef de service allemand en gare de Compiègne. Les frais seront à la charge de la Wehrmacht à Margival. Les contingents de matériaux nécessaires seront comptés sur le n° de contingent de la H.V.D., par le Lagerverwaltung de Moulin-Neuf.

L'exécution de ces travaux est urgente. Nous vous prions de construire rapidement ces installations.

Dest. : Région Nord (V.B.)
Monsieur Cartier.
Archives

11 SEPT 1942
M. Demare
M. V. 8-10 18/9
(M. L. 10/9)
(s) Dr. BARTSCH

VB. N. dm

Les instructions pour exécution ont été envoyées le 29 septembre. Le matériel nécessaire est arrivé sur place le 10 octobre. Les travaux ont été entrepris le 12 et seront achevés. le 25.

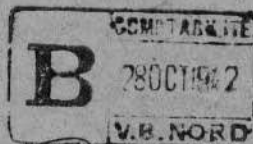
22/10

[Signature]

Transmis à Monsieur MERCK pour avis avant classement.

22/10

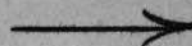
[Signature]



ou *[Signature]*
24/10

28/10 Communiqué par *[Signature]*
M. Roussel en le priant
de faire ouvrir un compte E.P.S.
à faire connaître à M. Herdoy

24/10 *[Signature]*



←
VBN/gc(Bi)

Compiègne

E. P. 60315

LS n° 5531/9

^{H/II m}
En retour à Monsieur Merck.

en l'informant que les instructions VBN/dm
du 29 Septembre dernier à M. Hardy précisent
que les dépenses devront être imputées sur le
compte E. P. 60315, ouvert pour la modification
des installations de Margival (travaux de voie
et de relations télégraphiques.)

31/10/42

Le Chef de la Subdivision
de la Comptabilité

[Signature]

[Stamp]

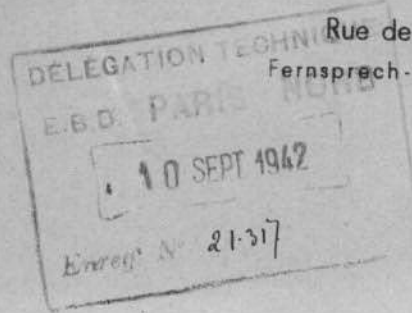
Eisenbahnbetriebsdirektion Paris Nord

41 T.1 Jo

Paris, den 9. September 1942

Rue de Dunkerque, 18

An die
Region Nord der SNCF
Paris



Fernsprech-Anschl. TRU 56-96 VB - Nord	
Service - normal	
- 6 NOV 1942	
Rép. <i>LL</i>	PIÈCE
N° <i>LL</i>	<i>9</i>

Betrifft: Herstellung eines Anschlusses für Trinkwasser-
entnahme Bf Compiègne

Im Bahnhof Compiègne muß für das Füllen von Kesselwagen mit Trinkwasser ein Anschluß hergestellt werden. Als Abstellplatz für die Wagen sind die Enden der 2 Stumpfgleise zwischen den Bahnsteigen am Empfangsgebäude (Seite Tergnier) vorgesehen. Die vorhandene städtische Wasserleitung, 60 m/m Durchmesser, ist um etwa 50 m senkrecht zur vorhandenen Leitung zu verlängern. Als Anschluß für den Füllschlauch ist ein Unterflurhydrant mit gleichem Durchmesser vorzusehen. Die genaue Lage der neuen Leitung wird der deutsche Dienststellenvorsteher auf Bf Compiègne angeben. Die Kosten gehen zu Lasten der Deutschen Wehrmacht bei Margival. Erforderliche Kontingente für die Stoffe werden durch die bei der Lagerverwaltung in Moulin Neuf vorhandene Kontingent - Nr der HVD verrechnet.

Die Bauausführung ist dringend. Es wird gebeten, die baldige Herstellung der Anlage zu veranlassen.

H. Z. Barthel *Th.*

10

Compiegne

Devers

Travaux secrets de l'Armée

Autant

S.N.C.F. - VB - Nord
Service Régional

18 SEPT 1942

REC *LI*

PIÈGE

N° *CC21*

10

S.N.C.F.
RÉGION DU NORD
EXPLOITATION
DIVISION DES ÉTUDES

N° EX. N°g *3A* 57.670 Paris, **17 SEPT. 1942**
COMPIEGNE

Transfert du Service de
Surveillance allemand
dans le B.V.

Monsieur le Chef de la Division
des Etudes V.B.,

1
PIÈCES
JOINTES

Nous sommes saisis d'une demande ferme
de l'E.B.D. de Paris-Nord en vue du trans-
fert dans le B.V. de Compiègne du Service
de Surveillance allemand, actuellement ins-
tallé dans un bâtiment annexe (A et B du
croquis ci-joint), les locaux libérés pou-
vant être affectés d'une part, aux Secrétai-
res du Chef de gare et d'autre part au
Contrôleur du Trafic.

Les modifications à envisager (C du dit
croquis) comportent notamment :

- la suppression d'une cloison et d'une porte
donnant accès au buffet;
- le remplacement de cloisons en planches par
un mur en briques;
- le percement d'une porte et la création
d'une murette en moëllons de ciment pour
la protection des téléphonistes.

M. Bastelin

18/9

M. Harsby
Pour estimation

19/9/42

T.S.V.P.

4501 - S.G.L.P. - Paris S. 192 - 20/E. 37472 - 1-41

Je vous demande de vouloir bien m'indiquer dès que possible l'ordre de grandeur de la dépense à engager.

L'Ingénieur en Chef,
Chef de la Division des Etudes EX.,

[Signature]

St Quentin, le 8 Octobre 1942

V.B/N. va 3

Compiègne

- 1 plan -
- 1 estimation -

Monsieur Bastien

Transfert du 8^{es}
de Surveillance allemand
dans la B.V.

Je vous adresse ci-joint l'estimation
demandée qui s'élève à 10.000^{fr} environ.

(cote 15.552/10)

M l'Ingénieur en Chef
Ci-joint répondre à M Perroy
Le 9/10/42

Approuvé le
14-10-42

[Signature]

ANNEXE

Annexé à la lettre
du 28 OCT 1942
de M^r Hardy
à M^r Castelain

S.N.C.F. - VB - Nord
Service Régional

16 OCT 1942

Rep *SS*

Pièce

N° *SP21*

10

Ligne de Reil à St. Quentin
Gare de Compiègne

Transfert de service de Surveillance
Allemand dans le B.V.

Maçonnerie

1	1128.C	Maçonnerie de briques pleines fournies de 0,11 épaisseur, bordées en mortier de ciment n° 2 cloisées	m ²	44.13	48.00	2.118.20
2	1660	Enduit au plâtre au sas sur maçonneries neuves... cloisons au droit de cloisons... en plâtre au droit de cloisons. - Entaille jusqu'à 0,10 à l'équerre en mur et plafond. - Brou dans maçonnerie de moellon pour scellement. - Scellement et raccord au plâtre. - Scellement de pied d' huisserie au ciment. - Descellement de fûtes et brachement de trous	légers	31.36	44.00	1.379.80
3	1916	Plus-value pour maçonnerie en reprise pour arrachement en briques de 0,11 épaisseur	m ²	2.20	1.50	3.30
4	1934.G	Refoiaillement dans briques exécuté à la masse et au poinçon	m ³	0.575	185.00	106.40
5	2.100	Béton armé pour ouvrages horizontaux (linteaux de porte)	m ³	0.033	675.00	22.30
6	2.500	Fers ronds pour béton armé	kg.	10.000	3.00	30.00
7	1815.M	Maçonnerie de moellon aggloméré de 0,35 épaisseur, fournie	m ²	132.00	105.00	1.386.00
8	1621.A	Jointement en ciment n° 5 sur parpaings neufs	m ²	18.40	5.50	101.20
9	119.A 147	Chargement des gravois en tombereau et transport aux décharges publiques	m ³	0.600	47.15	28.30
10	3114.A.C	Menuiserie				
		Dépose de porte et refosse en nouvelle place	m ²	2.20	2.50	5.50
	3114.B 3115	Dépose de cloison en bois	m ²	78.00	3.00	234.00

Total

Majoration 72%

A Valoir pour impôts

Frais généraux (18% env)

5.415.00

3.898.80

9.313.80

88690

10.200.00

1.800

12.000

Région NORD
Service de la Voie
et des Bâtiments

Annulation de comptes Rpl

de la série 85, as-série 6000 et ouverture de comptes
Rpl de la série 84 (suite à la note Ve 15.191-7 du 14.8.42
du Scc Central des I.F.) 254

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
25 SEPT 1942	
Rép. I. S.	
N° 5521	11

14.9.42

VB.N-g

*Compagnie
Divers
Travaux exécutés pour les
besoins de l'Autorité
Allemande*

Lieux d'exécution et nature des travaux	Comptes annulés (Sic 85)	Nouveaux comptes (Sic 84)	N° du dossier de la Con Favière	Observations
AMIENS - Installation d'un bâtiment pour le poste de garde de la gare et pour la Croix- Rouge	60.183	7.570	21	
COMPIEGNE - Aménagement de locaux pour la Croix-Rouge et de bureaux pour le Commandant de gare.	60.009 60.066	7.564	32	
ABANCOURT - Remise en état d'un immeuble privé servant de logement aux agents allemands.	60.269	7.568	95	
LA CHAPELLE-TRIAGE - Installation d'un baraquement pour les Services allemands de contrôle.	60.362	7.567	116	
AMIENS - Installation de baraquements à usage de bureaux et cantine pour l'Armée allemande.	60.006	7.571	134	
CALAIS-VILLE - Aménagement, dans les ruines du B.V., d'un corps de garde pour l'Armée allemande.	60.298	7.566	138	
ABANCOURT - Aménagement du buffet en centre d'accueil pour les permissionnaires alle- mands	60.237	7.569	139	

Original daté
à G. 60 - puis 138

Travaux

Exécution

Travaux exécutés par les Autorités
allemandes ou sur leur demande

GRASSEN

Décalque pour M^r Widman (M^r Leroux)
Copie à M^r Merck

M^r Roussel avec 1 copie de l'estimation
M^r Warrier (M^r Pottier) avec prière d'expédier d'urgence le matériel hydraulique
demandant détail de la liste ci-jointe.

S^r Compiegne
Divers

V.E. 1896

Compiegne

Établissement d'une
prise d'eau potable
pour trains allemands
gares des voies
de la gare.

Remplissage des rayons
citernes utilisés par
les autorités allemandes

1 plan (H. ex.)
1 estimation (3 ex.)

Monsieur J. Bourdier
Chef du 3^e Arrondissement
à S^t Quentin

S.M.C.F. - VB - Nord	
- 15 OCT 1942	
REP	PIECE
1	1

S^r Autorités d'occupation ayant demandé l'installation
d'une prise d'eau potable pour le remplissage des
wagons citernes des trains allemands garés sur les
voies de Soissons en Compiegne, il convient de réaliser
cette installation conformément aux indications du
plan T.E. 5.892 ci-joint en 4 exemplaires.

A { En raison de l'urgence, la Subdivision des O.A. et M.F.
fait expédier à pied d'œuvre le matériel hydraulique nécessaire.
Vous ferez exécuter sur place à la demande de
celui chargé de la prise d'eau, conformément aux indications
du plan T.E. 5.892 ci-joint, le remplissage des citernes
citernes de la gare de Soissons, en attendant que l'installation
soit terminée. Le coût de cette installation sera déterminé sur
place de 19 pour cent au plus, au cas d'un contrat de sous-traitance.
Ces dépenses seront imputées sur le crédit de 8.400 francs affecté à la Subdivision des
O.A. et M.F.

La dépense évaluée à 8.400 francs sera imputée sur le
TSVP

compte E. P. n. 60.315 ouvert pour la modification
des installations de Margival (travaux de voies et de
relations téléphoniques).

B

E. chef de Division à Reims

28/9

G. W.

cent
4

OBSERVATIONS DIVERSES

ET CROQUIS

(Voir ordre de service N° 667)

Copie à M. M. MERCK.

ROUSSEL, avec 1 copie de l'estimation.
 WARNIEZ (M. Poussin), Paris, le 29 septembre 1942
 avec prière
 d'expédier d'urgence le
 matériel hydraulique suivant
 détail de la liste ci-jointe.

Minute
 DUPLICATE

VB. N/4m

ANNEXE

29 SEPT 1942

COMPIEGNE

DOMESTIC : engie

M. HARDY

Etablissement d'une
 prise d'eau potable
 pour le remplissage
 de wagons-citernes
 utilisés par les
 Autorités allemandes

Chef du 3^e Arrondis-
 sement de la Voie
 à St-QUENTIN

S.N.C.F. - VB - Nord	
Service Régional	
- 6 OCT 1942	
Rép. <i>LS</i>	Pièces
r <i>CC 91</i>	12

1 plan (4 ex.)
 1 estimation
 (3 ex.)

Les Autorités d'occupation ayant demandé l'installation, en gare de Compiègne, d'une prise d'eau potable pour le remplissage des wagons-citernes des trains allemands garés sur les voies de Soissons, il convient de réaliser cette installation conformément aux indications du plan T.R. 5.892 ci-joint en 4 exemplaires.

L'emplacement de la prise d'eau a été déterminé sur place le 19 septembre au cours d'un examen auquel assistaient un représentant du service allemand de la gare de Compiègne, M. Warot, Chef de section, et M. Leroux, Ingénieur à la Subdivision des O.A et M.F.

En raison de l'urgence, la Subdivision des O.A et M.F fait expédier à pied-d'œuvre le matériel hydraulique nécessaire.

Vous ferez exécuter sur place, à la demande, le tube coulé en fer de 40/49 à disposer à l'extrémité du tuyau flexible.

....

8.3

1941

DUPLICATE

COPIES OF THE

28 02

YILGAN, M.

à St-Cyrille
sement de la Voie
Chef de 2^e Arrondissement

(3 ex.)
I estimation
I plan (4 ex.)

disposer à l'extrémité du type flexible.
demande, le type coulé en fer de 10/12 à
vous faire passer au pique, à la

• • • •

28/9/42

OBJET DES DÉPENSES

ANNEXE
QUANTITÉS

PRIX

DÉPENSES

24/9/42

Minute

S.N.C.F. - VB - Nord	
L'UNITÉ	Service Régional
6 OCT 1942	
HEURE	12
N°	8821 18

Compiègne.

Etablissement d'une prise d'eau potable pour les trains allemands garés sur les voies de Soissons.

Évaluation en principal de la dépense.

Travaux de construction.

Installations hydrauliques.

Fourniture de :

Prise d'eau de 110 incougelable à raccord symétrique.

Conduite en fonte à E. et C. de 60

Surfan en toile de 115²

Raccords divers de tuyauteries.

+		700
110 ^m	115	1.800
6 ^m	110	240
		<u>560</u>

3.300

Main-d'œuvre :

Pose de :

Prise d'eau de 110 incougelable à raccord symétrique.

Conduite en fonte à E. et C. de 60.

Surfan en toile de 115² et raccords divers de tuyauteries

1		200
110 ^m	50	2000
		<u>700</u>

2.900

6.200

900

7.100

1.300

8.400

Somme à valoir

frais généraux

2

28 SEP

Recalque à M. Casteln
Copie à M. Harby, suite à ses renseignements du 8/10/42
Copie à M. Meeck.

Ministère
Subj: Divers

Travaux exécutés
pour les besoins
de l'Autonomie Allmande

S.N.C.F. VB - Nord
13 OCT 1942
14 OCT 1942
N° 1121 13

V.B.N. E. G

Compiègne

Transfert du Service
de Surveillance allemand
dans le B.V

Comme suite à votre lettre g3A 57670, du
17 Septembre 1942, relative à l'affaire visée
en marge, j'ai l'honneur de vous faire
connaître que la réalisation des travaux,
~~conformément~~ ^{moins} aux indications du plan
annexé à cette lettre, entraînerait une
dépense de 12.000⁺, y compris 18% pour frais
généraux, la ~~cette~~ ^{cette} dépense étant à prendre
à charge par les autorités allemandes.

S'il doit être donné ^{au 10.10} suite, vous voudrez
bien faire saisir M. Guillaume par M. Degardin
en lui adressant, d'une part, l'engagement
écrit du remboursement, par les autorités
~~en question~~ ^{allemandes}, en bons matières, les matériaux
contingents ^{à mettre} ~~mis~~ en œuvre, et, d'autre part
de l'ordre de réquisition (texte en allemand
et en français) ~~pour la~~ nécessaire à la
constitution du dossier à joindre à la liste
mensuelle des projets de l'espèce à adresser
à l'E.B.D

Le Chef de la Division des Etudes V.13

via de M. Meeck

10.10
12/10

12 OCT 1942

11 COPIE pour :

Monsieur MERCK (Division de l'Entretien)

Monsieur PIERSON

EX.N.e.

Minute

2. ANNEXES

31 OCT 1942

S.N.A.F. - VB - Nord	
Service Regional	
- 3 NOV 1942	
PCP	Fig. 6
N° 8821	18

*S. Compagnie
Divers
Travaux exécutés pour les
besoins de l'Autorité
allemande*

Le Chef du Service de l'Exploitation

à Eisenbahn Betriebs Direktion
PARIS-Nord.

EX.N.e./g. 3A 57.670

COMPIEGNE

Transfert dans le
B.V. du Service de
Surveillance

En réponse à votre note du 25 Août 1942, je vous informe que les travaux demandés (transfert dans le B.V. de COMPIEGNE, en C du plan ci-joint, du bureau de Surveillance allemand actuellement installé en A et B) seraient réalisables techniquement (coût : 12.000 Frs environ).

Je vous demanderai de me confirmer que les Autorités allemandes rembourseront en bons matières les matériaux contingentés à mettre en oeuvre.

*M. Vigier
Casteln*

pour avis 3/11

4/11

Le Chef du Service de
l'Exploitation,

Signé : Dégardin

8/11

*transmis à M. Hardy pour
avis et retour au classement*

Le 4/11/42

VR/N. va 3

10 (2)

Compiègne

Transfert dans
le B.V. du Service
de Surveillance.

Dossier ci-joint en retour à

Monsieur Castelin

L.S. 5521-15

du 3. 11. 42.

pour ordre.

St Quentin le 10-11-42

L'Ingénieur de la Voie -

J. J. J.

-3-

St Quentin

St Quentin

St Quentin

St Quentin

St Quentin

1 SEPT. 1942

Copie pour Monsieur MERCK (Division de TRAVAUX
pour information. I/Entretien)

Je vous saisisrai ultérieurement s'il y a
lieu au sujet de l'exécution. 11 NOV. 1942

Monsieur PIERSON
Chimique réponse
Minute

3A 57.670
/8

COMPIEGNE

Transfert du Service de
Surveillance allemand
dans le B.V.

Monsieur le Chef de l'Arrondissement.
de l'Exploitation de St-QUENTIN.

L'E.B.D. de Paris-Nord demande le trans-
fert dans le B.V. de Compiègne du Service de
Surveillance allemand installé dans un bâti-
ment annexe de cette gare, ainsi que la réa-
lisation des modifications figurées sous
teintes rose et jaune sur l'extrait du plan
au 1/100e ci-joint.

Voudrez-vous me donner votre avis afin
de me permettre, éventuellement, de saisir
le Service V.B. en vue de l'exécution et de
l'évaluation des dépenses.

Confirmez-moi, le cas échéant, que ces
travaux n'ont aucun intérêt pour la S.N.C.F.

A cette occasion :
précisez sur le plan au 1/2000e ci-joint les
locaux actuellement occupés par les Allemands
dans le bâtiment annexe,
et tâchez de savoir sur place quelle sorte
d'installation est demandée (A du plan au
1/100e). (Car?)

L'Ingénieur en Chef,
Chef de la Division des Etudes EX.,

Signé : CENDRE

ANNEE

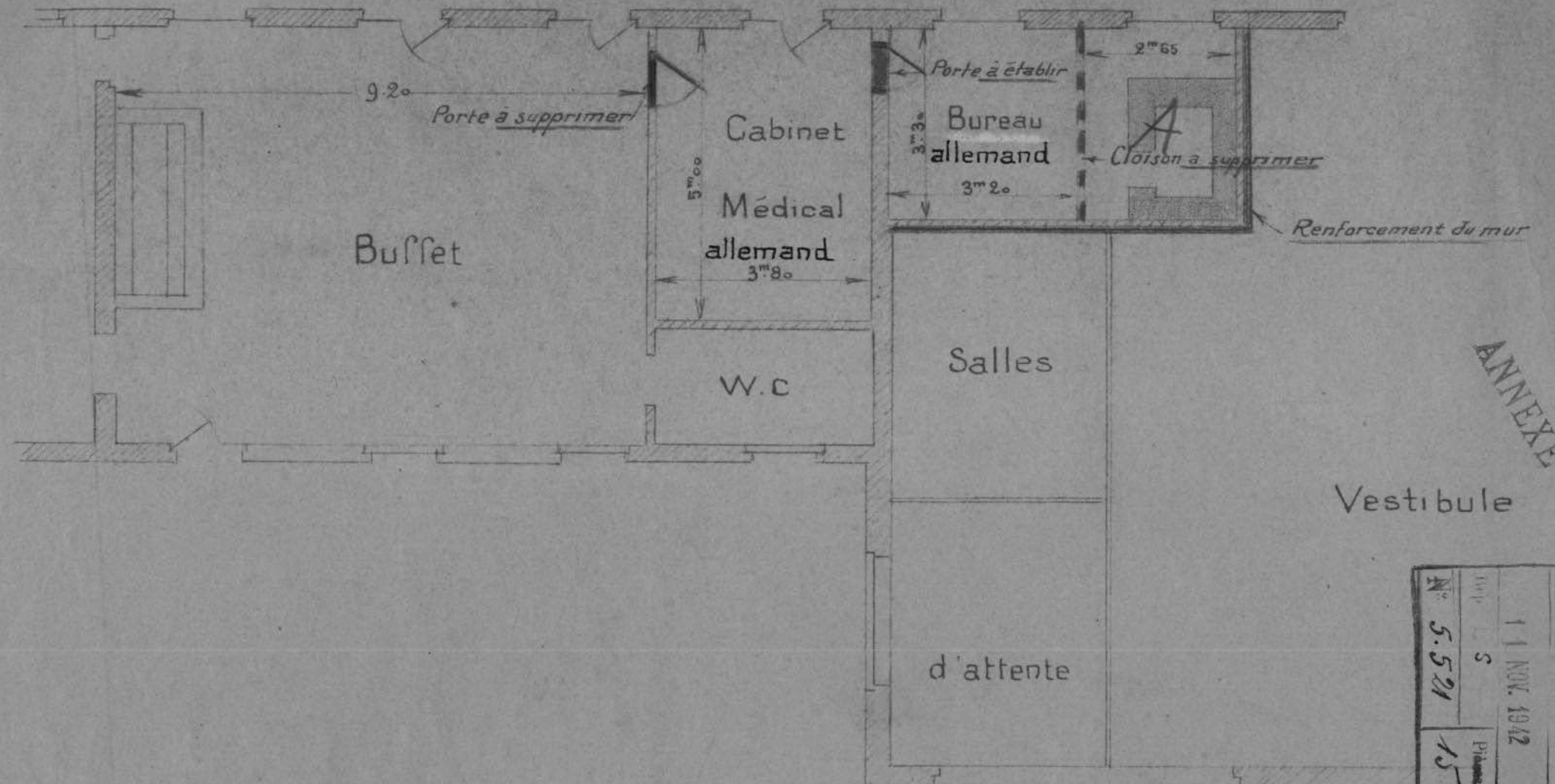
Communique à M. Demary

1/9 96
Vu D

COMPIEGNE

Echelle: 1/100^e

Août 1942



Creil

Tergnier

NORD - TRAVAUX	
11 NOV. 1942	15
5.521	15

Compagnie
S
Divers
Travaux exécutés
pour les besoins
VBN/09 de l'Autosole
Allemagne
Par

Coupiègue et
Abaucourt
Parap. ordonnés par
les autorités S'occupant

Garay
Monsieur le Préfet,

Par note du 2 hors ci-joint, ~~noter~~
retourner les sommes dues ce jour
vous m'avez demandé de vous faire connaître
~~parmi~~ les factures des différents employés
employés aux travaux ~~municipaux et privés~~
par la SACO à la demande des habitants
habitués par vos parents de faire

Piecas amerikāņi:

2 weeks
1 letter over 2 forms
1 letter over 1 form

- Compiègne - Aménagement d'un centre de
Croix rouge allemand,
- Abancourt - Aménagement du buffet en
centre d'accueil pour les prisonniers
allemands
- Abancourt - Remise en état et transformation
d'un immeuble privé devant de bureau
et de logement aux Agents all^s de
contrôle des chemins de fer.

10461
fact n° 75 111157
Abandonnant
Dumiers,
pour les besoins
de l'Antenne,
Alloumende

[illegible]

Revoir le Préfet de l'Orne - Beauvais

Ce point de vue a d'ailleurs été confirmé par le Contrôleur de l'Armée Lhuayrac, chef du Service des Réquisitions au Ministère de l'Economie Nationale et des Finances, que la SNCF a consulté à titre officieux.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de
mes sentiments de haute considération.

2019.12.12

[illegible]

M.L.
C à S

VB.N/va3

COMPIEGNE

Transfert du Service
de Surveillance allemand
dans le B.V.

ST-QUENTIN, le 30 Novembre 1942.

VB-Nord

10/11/42

Monsieur l'Ingénieur en Chef,

8821 17

- 1 D.E.-
- 1 calque -

Suite à la du 14 Octobre dernier
de M. VIGIER à M. le Chef de la Division des
Etudes EX. dont vous m'avez adressé copie,
relative au transfert du Service de Surveil-
lance allemand dans le B.V. de Compiègne.

La dépense à engager avait été
chiffrée primitivement à 12.000 frs environ,
comprenant la construction d'un abri pour le
central téléphonique et celle d'une cloison
en briques de séparation des locaux.

Or depuis cette époque les Services
allemands ont demandé la confection d'un en-
duit au plâtre dans cet abri, la réfection
soignée de la peinture dans tout le local
transformé, l'installation d'un lavabo et la
modification du chauffage central.

Je vous adresse ci-joint le nouveau
D.E. des dépenses à prévoir pour ces travaux
dont le montant s'élève à 25.000 environ.

Je vous serais obligé de vouloir
bien me faire ouvrir un compte E₁ F₁ spécial
(conformément aux instructions de la note
VB.N/ep (B) du 1er Octobre dernier) pour cou-
vrir cette dépense.

L'Ingénieur de la Voie,

M. M. Tégiv
Castellan

M. P. L. en chef
la fait lettre à
M. Fierion
le 4/12/42

#21

N° D'ORDRE des PRIX	NUMÉROS de la Série de PRIX	INDICATION DES OUVRAGES	Désignation de L'UNITÉ	QUANTITÉS	de M ^r Hardy à M ^r Dimaury			OBSERVATIONS
					PRIX	DÉPENSES		
		<i>Compiègne</i>						
		<i>Transport du service de surveillance allemand pour 1 B.V.</i>						
		<i>Travaux de maçonnerie pour</i>						
		<i>abri (Cde Bourdon, 2^e</i>						
		<i>lot 1^{er} du 27-10-42 de M. Hardy)</i>	<i>pour</i>			<i>9.500.</i>		
		<i>Enduit au plâtre sur l'abri</i>						
		<i>intérieur du central téléphonique</i>	<i>pour</i>			<i>1.200.</i>		
		<i>Menuiseries (Pte & Cde Xayde)</i>	<i>pour</i>			<i>2.300.</i>		
		<i>Peintures</i>	<i>pour</i>			<i>3.000.</i>		
		<i>Installation chauffage central</i>	<i>pour</i>			<i>3.500.</i>		
		<i>Installation, x bruto, ruée</i>						
		<i>et circulation des eaux</i>	<i>pour</i>			<i>1.500.</i>		
		<i>Nous travaux divers, raccords, etc</i>	<i>pour</i>			<i>1.000.</i>		
						<i>32.000.</i>		
		<i>Eclairage et déplacement des</i>						
		<i>appareils téléphoniques durant</i>						
		<i>détail au verso</i>				<i>3.000.</i>		
						<i>25.000.</i>		
		<i>Frais divers</i>				<i>11.500.</i>		
						<i>29.500.</i>		

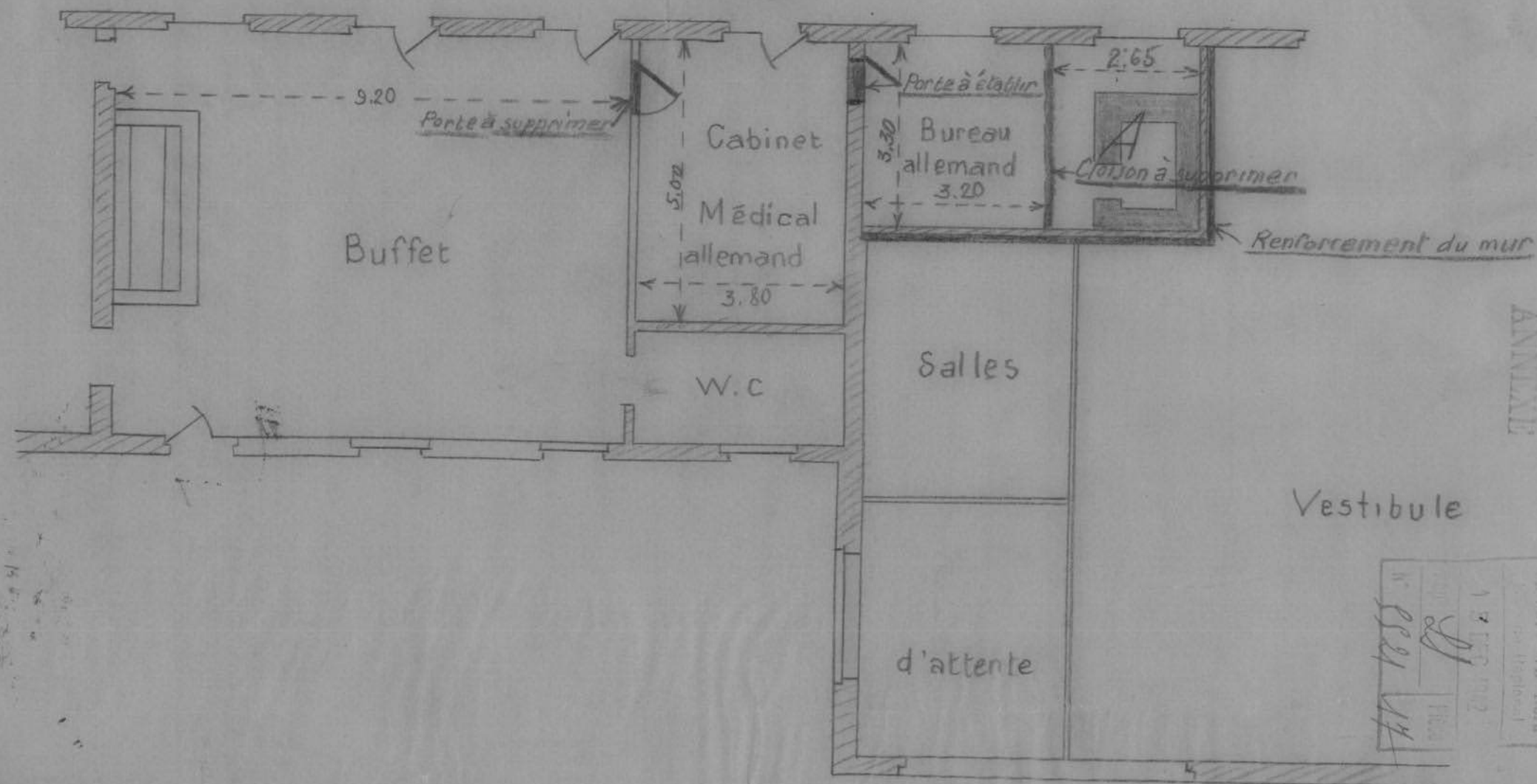
N° D'ORDRE des PRIX	NUMÉROS de la Série de PRIX	INDICATION DES OUVRAGES	Désignation de L'UNITÉ	QUANTITÉS	PRIX	DÉPENSES	OBSERVATIONS
		<i>Compagnie</i>					
		<i>Transfert du bureau du Service</i>					
		<i>de surveillance allumant dans le B.U.</i>					
1°		<i>Aménagement des</i>					
		<i>circuits d'éclairage et</i>					
		<i>d'alimentation diverses:</i>					
		<i>Caniveau de 2x6</i>	<i>ml.</i>	<i>25</i>	<i>1.50</i>	<i>37.50</i>	
		<i>Caniveau de 3x6</i>	<i>d°</i>	<i>20</i>	<i>1.75</i>	<i>35.00</i>	
		<i>Pil au isolé de 16/10</i>	<i>d°</i>	<i>50</i>	<i>1.10</i>	<i>55.00</i>	
		<i>Main d'œuvre</i>	<i>heure</i>	<i>60</i>	<i>13.30</i>	<i>478.00</i>	<i>425.50</i>
						<i>425.50</i>	
2°		<i>Poser de 2 paires de courant:</i>					
		<i>Poser de courant avec</i>					
		<i>sable hêtre</i>	<i>pièces</i>	<i>2</i>	<i>7.00</i>	<i>14.00</i>	
		<i>Caniveau de 2x6</i>	<i>ml.</i>	<i>12</i>	<i>1.50</i>	<i>18.00</i>	
		<i>Pil au isolé de 20/10</i>	<i>d°</i>	<i>25</i>	<i>1.10</i>	<i>27.50</i>	
		<i>Main d'œuvre</i>	<i>heure</i>	<i>6</i>	<i>13.30</i>	<i>47.80</i>	<i>139.30</i>
						<i>139.30</i>	
3°		<i>Déplacement du standard:</i>					
		<i>Pil de campagne à 2 ans 2ml.</i>		<i>250</i>	<i>3.00</i>	<i>450.00</i>	
		<i>Poser en attente et repérage</i>	<i>heure</i>	<i>36</i>	<i>13.30</i>	<i>478.80</i>	
		<i>Déplacement et raccordement</i>					
		<i>du standard</i>	<i>heure</i>	<i>30</i>	<i>13.30</i>	<i>399.00</i>	<i>1627.80</i>
						<i>1627.80</i>	
		<i>Somme à valoir</i>					<i>2672.60</i>
							<i>307.40</i>
							<i>3000.00</i>

T.S.V.F.

COMPIEGNE

Echelle: 1/100^e

Août 1942



Annexe
du 30/11/42
de M^r Hardy
à M^r Demay

ANNEXE

S.N.C.F. - V.B. - R.O.T.
12.12.42
12.12.42
12.12.42

Tergnier

A. Herck.

10 DEC 1942

VB - N. df

Compiègne

Transfer to Service

De Surveillance alternant

Sans le B.V.

L'EBD n'a pas
encore donné son rapport

(reinst des Etiers Ex)

~~Minute~~

honneurs le Chef de la Division des Etudes Ex.

En réponse à votre

~~Pay letter is 14 October 1942 reponse a note~~

Service
allemand
B.V.
Travaux
pour les
de l'autorité
Maurand
adres

de 3A 57670 du 17 Septembre 1942, relative à
l'affaire visée en marge, je vous ai fait connaître, le 14 octobre, que la
réalisation des travaux prévus au plan que vous m'avez
adressé, entraînerait une dépense de 12000⁺, y compris 18%

pour frais généraux, à prendre en charge par les Autorités
allemandes, et M. Degardin a fait ^{un} ~~un~~ ^{communal} ~~communal~~ ^à ~~à~~ ^{chiffre} ~~chiffre~~
EBD Paris Nord, par note du 31 octobre 1942.

Or, je suis avisé par le Service local VB que, depuis cette époque,

les Autorités occupantes ont demandé divers travaux, en supplément

en cas de ceux primitivement prévus. ~~Remplacement~~ ~~de~~ (ensuite en plâtre sans
l'abri du central téléphonique, réfection soignée de la peinture sans
le local transformé, installation d'un lavabo et modification du
chauffage central 1.

La dépense des ^{travaux} à prendre en charge par les autorités allemandes pour l'ensemble des travaux, seront, de ce fait ^{à porter} à 29.500⁺, frais généraux compris.

Je vous laisse le soin de ~~se renseigner~~^{saisir} à l'EBD Paris how
de cette demande compléte certain. ~~J'attire votre attention~~
~~sur accord sur ces nouveaux travaux, notamment en ce qui~~

~~concerner le rapprochement des deux matières, les matières à~~

~~celle-ci~~ ~~de~~ ~~autre~~. ~~Le~~ ~~quel~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~part~~ ~~de~~ ~~l'ordre~~ ~~de~~ ~~requisition~~ ~~relève~~ ~~par~~
les Autorités occupantes pour l'exécution des travaux et que M. Degérin
aura à adresser à M. Guillaume, s'il doit être donné suite au projet,
se rapportant ^à ~~aux~~ ~~travaux~~ ~~seulement~~ ~~aux~~ ~~travaux~~ ~~seulement~~.

Le Chef de la Division des Etudes V.B.

fine incision Notomus de

Visa S. K. Murek

96

A 5-12

COPIE A M. ROUSSEL, avec prière d'indiquer à M. Hardy le N° du compte E1 P1 de la série 85 qui devra recevoir les imputations.

COPIE A M. HARDY, comme suite à sa note du 30/11/1942 avec copie de l'annexe à M. Roussel

COPIE A M. MERCK

V.B.N. de

COMPTABLE

Transfert du Service
de Surveillance allemand
dans le B.V.

DUPLICATE
DE LA
MINUTE

PARIS, le

Décembre 1942

10 DEC 1942

5 DEC 1942

S.N.C.F. - VB - Nord	
régional	
PIÈCE	10
PP21	

Monsieur le Chef de la Division
des Etudes H.L.,

En réponse à votre note n° g 3 A 57670 du 17 Septembre 1942, relative à l'affaire visée en marge, je vous ai fait connaître, le 14 Octobre, que la réalisation des travaux prévus au plan que vous m'avez adressé, entraînerait une dépense de 12.000^f, y compris 10 % pour frais généraux, à prendre en charge par les Autorités allemandes, et M. Dégardin a communiqué ce chiffre à l'E.B.D. Paris-Nord, par note du 31 Octobre 1942.

Or, je suis avisé par le Service local V.B. que, depuis cette époque, les Autorités occupantes ont demandé divers travaux (enduit en plâtre dans l'abri du central téléphonique, réfection soignée de la peinture dans le local transformé, installation d'un lavabo et modification du chauffage central) en sus de ceux primitivement prévus.

La prévision des dépenses, à prendre en charge par les Autorités allemandes pour l'ensemble des travaux, serait, de ce fait, à porter à 29.500^f, frais généraux compris.

Je vous laisse le soin de saisir l'E.B.D. Paris-Nord de cette demande complémentaire. Bien entendu, l'ordre de réquisition à délivrer par les Autorités occupantes pour l'exécution des travaux et que M. Dégardin aura à adresser à M. Guillaume, s'il doit être donné suite au projet, devra faire mention notamment des derniers travaux demandés.

Le Chef de la Division des Etudes H.L.

Signé: VIGIER

Copie, pour avis,
pour Monsieur le Chef de
la Division des Etudes V.B.
suite à sa communication
du 10 courant.

PARIS, le 19 Décembre 1942.

S.M.P. - V.B. - Nord	
23 DEC 1942	
REP	FILE
# 1121 19	

E.V. : 17099

Le Chef de la Subdivision
de la Comptabilité

V.B./N 60 (B1)

COMPTABLE

E.P.I 60520

Monsieur le Chef du 3^e Arr^t V.B.

Compiègne
Divers
Travaux effectués
pour les chaudières
de l'Autant
Allemande

Suite à la lettre du 10 courant de
M. VIGIER à M. le Chef de la Division des
Etudes Mx, relative au transfert du Service de
Surveillance allemand dans le B.V. de Compiègne.

Je vous informe que les dépenses
nécessitées par ce transfert devront être
imputées sur le compte E.P.I 60520, de la
Série 85.

23/12
M^r Saint-Aubin
M^r Castelin 22.12

Le Chef de la Subdivision
de la Comptabilité

"Roussel"

8/1/43

Pris note et transmis à M. Castelin
que l'affaire concerne.

7 Janvier 1943.

Pris note
LASSER

V.B.N.d.b.

le 8/1 1943

Le Chef de la Subdivision
des Etudes Mx

des Etudes Mx

des Etudes Mx

des Etudes Mx

des Etudes Mx

Copie pour:

Monsieur le Chef de l'Arrondissement de l'Exploitation de St-QUENTIN, en lui demandant de me faire connaître en temps utile la date de prise de possession des locaux A et B par nos agents. (1 plan et 2 annexes)

Nord

Monsieur CARTIER (Division du Mouvement)
Monsieur MERCK (Division de l'Entretien) (2 annexes)

Monsieur PIERRE
EXNE
Minute

21 JANV 1943

Compiègne
Swiss
Bureau accueilli par le bureau
de l'Arrondissement

Monsieur le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments,

EX.N.e/834
57.670

COMPIEGNE

Transfert du Service de Surveillance allemand dans le B.V.

Par lettres des 25 Août 1942 et 9 Janvier 1943 (copies ci-jointes), l'E.B.D. de Paris-Nord a demandé le transfert dans le B.V. de la gare de Compiègne du Service de Surveillance allemand actuellement installé dans le bâtiment annexe contigu, en A et B du plan également joint.

Ce transfert comporte l'appropriation de deux locaux, en C du B.V. (teintes rose et jaune).

Je vous serais obligé de vouloir bien donner les instructions utiles.

M. M. Vigier
Cestelin
comme suite
à ma transmission
Du 2 X 1942
my

En ce qui concerne la prise en charge de la dépense, évaluée par vos Services à 30.000frs environ frais généraux compris, la question serait à soumettre à l'appréciation de la Commission Favières attendu que ce projet ne présente pas d'intérêt pour la S.N.C.F. et qu'il ne s'agit, d'autre part, que d'une commodité supplémentaire pour le Service allemand (assuré jusqu'à présent dans les locaux A et B).

Voir suite fournie de l'original
juin 21

Je vous laisse le soin également
de provoquer, s'il y a lieu, le rembour-
sement des bons matières correspondants.

Le Chef du Service de
l'Exploitation,

Signature: LAMARQUE
Le 10/10/1914

Mr. M. L. L.
Carrière
à la
de
1914

33-230176-29

Don't forget to send original

Eisenbahnbetriebsdirektion
Paris-Nord
41 T 2 Jhg

Paris, den 25. August 1942.

An die
SNCF Région Nord
Paris

ANNEXE

S.N.C.F. - V.D. - J.N.	
Service Régional	
10 FEV. 1943	
Rep ⁿ 12	123
N° 192	20

Betrifft : Verlegung der Diensträume der deutschen Überwachungsdienststelle in Compiègne.

Das deutsche Überwachungspersonal des Bfs Compiègne ist in einem Nebengebäude untergebracht. Die Diensträume sind darin so ungeeignet, daß der Überwachungsdienst sehr erschwert wird. Die Verlegung der Diensträume in das Hauptgebäude ist daher notwendig. Im Hauptgebäude werden dadurch die in anliegender Skizze eingetragenen baulichen Änderungen notwendig.

Wir bitten, diese Bauarbeiten ausführen zu lassen und die Räume dem deutschen Überwachungsdienst baldmöglichst zur Verfügung zu stellen.

Anlage : 1 Grundrisskizze.

(s) Dr. BARTSCH.

E.B.D. Paris-Nord
41 T 2 Jhg

Paris, le 25 Août 1942.

TRADUCTION
(LPN. 21.195)

A la S.N.C.F.
Région du Nord
Paris

Objet : Transfert des locaux du Service de Surveillance allemand de Compiègne.

Le personnel de surveillance allemand de la gare de Compiègne est installé dans un bâtiment annexe. Les locaux de service sont mal appropriés, ce qui rend la surveillance bien plus difficile. Il est donc nécessaire de transférer les bureaux dans le bâtiment principal, où les modifications indiquées sur le croquis ci-joint doivent être effectuées.

Prière de faire exécuter ces travaux de construction et de mettre dès que possible les locaux à disposition du service de surveillance allemand.

signé : Dr. BARTSCH

Rest. - Région Nord (EX.N.e)
Monsieur CARTIER
Archives

Eisenbahnbetriebsdirektion
Paris-Nord
41 T 2 Jhg

Paris, den 9.1.1943

S.N.C.F. - VB - Nord	
Service Régional	
10 FEV. 1943	
R.D. 20	
N° 192	20

ANNEXE

An die
S.N.C.F. Région Nord
Paris

Betr. : Verlegung der Diensträume der deutschen
Überwachungsdienststelle im Bf Compiègne

Bezug : Schreiben EBD Paris-Nord 41 T 2 Jhg vom 24.8.42
Schreiben SNCF Reg Nord vom 24.12.42 (Energ. 21195)

Die Neuschaffung der Diensträume für die Überwachungsdienststelle im Bahnhof Compiègne wird in der in Ihrem Bezugsschreiben ausgeführten Form für notwendig angesehen.

Die Kosten und Kontingente gehen zu Lasten der SNCF, weil es sich ausschliesslich um Diensträume für das Überwachungspersonal des Bahnhofs Compiègne handelt. Nach dem Umzug werden die bisher bewohnten und als unzweckmässig erkannten Räume der SNCF wieder zur Verfügung gestellt.

Wir bitten die Ausführung und Einrichtung schnellstens veranlassen zu wollen.

signé: HARREUTHER.

E.B.D. Paris-Nord
41 T 2 Jhg

Paris, le 9.1.1943.

TRADUCTION
(LPN 21.195)

A la Région du Nord
de la S.N.C.F.
Paris

Objet: Transfert des bureaux du service de surveillance allemand de la gare de Compiègne.

Lettre E.B.D. Paris-Nord 41 T 2 Jhg du 24.8.42.

Lettre SNCF Région Nord du 24.12.42.

La fourniture de nouveaux bureaux pour le service de surveillance de la gare de Compiègne est considérée comme nécessaire, sous la forme indiquée dans votre lettre rappelée ci-dessus.

Les frais et contingents seront à la charge de la S.N.C.F. étant donné qu'il s'agit exclusivement de bureaux destinés au personnel de surveillance de la gare de Compiègne. Lorsque le transfert sera effectué, les locaux actuellement occupés et qui ont été reconnus impropres seront remis à la disposition de la S.N.C.F.

Nous vous prions de vouloir bien faire installer les bureaux le plus rapidement possible.

signé: HARREUTHER.

Dest.- Région Nord (EX.N.e.g.3A N°57670)
Monsieur Cartier - Archives

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

RÉGION DU NORD

EXPLOITATION

18, Rue de Dunkerque
PARIS XTél. : TRUDINE
99-40, 99-41, 99-42, 99-43
Inter 33Adresse Télégraphique
NAFERNORDEX.N.e/g^{3A}
57.670COMPIEGNETransfert du
Service de Sur-
veillance alle-
mand dans le B.V.

Par lettres des 25 Août 1942
et 9 Janvier 1943 (copies ci-jointes), l'E.B.D. de Paris-Nord a demandé le transfert dans le B.V. de la gare de Compiègne du Service de Surveillance allemand actuellement installé dans le bâtiment annexe contigu, en A et B du plan également joint.

Ce transfert comporte l'appropriation de deux locaux, en C du B.V. (teintes rose et jaune).

Je vous serais obligé de vouloir bien donner les instructions utiles.

En ce qui concerne la prise en charge de la dépense, évaluée par vos Services à 30.000frs environ, frais généraux compris, la question serait à soumettre à l'appréciation de la Commission Favières attendu que ce projet ne présente pas d'intérêt pour la S.N.C.F. et qu'il ne s'agit, d'autre part, que d'une commodité supplémentaire pour le Service allemand (assuré jusqu'à présent dans les locaux A et B).

1/ Instructions à M. Hardy pour exécution & compte E.P.
2/ Dossier pour la Commission Favières à adresser aux
les I.F. par les soins de M. Merck Le 27/1/43

Mod. E. 932 3 B - 20/E 45062 - 3-1941



M. Demaux
I. M. Much
(2) M. Favières
28/1 M. Castel
23.V
M. J. J. J. J.
ci-jointe:

Compiègne
Devors

Exécution pour les locaux
l'Autonité Allemande

21 JANV 1943

LI
192 21

Monsieur le Chef du Service
de la Voie et des Bâtiments,

Je vous laisse le soin également
de provoquer, s'il y a lieu, le rembour-
sement des bons matières correspondants.

/ Le Chef du Service de
l'Exploitation,

Alain

V.B.N. 5.6
Compiègne

Transfert du Service
de Surveillance
allemand dans le
B.V.

2 notes
1 dessin
1 estimation

19/2/43
H. W. 7
ANNEXE Notice

S. P. P. - 1022
10 FEV. 1942
192
23

Par notes des 25 août 1942 et
9 janvier 1943, sont copiées
ci-jointes (textes en allemand
et traductions française) l. E. B. D
Paris. Hors a demandé à la Région
du Nord, le transfert, dans le B.V.
de la gare de Compiègne, du
Service de Surveillance allemand,
actuellement installé dans le
bâtiment annexe contigu au
B.V.

Transmis à M. Merck
à qui il appartient
de faire présent
au J. N. C. F.
Le Chef de la Division

~~Le coût~~ Les travaux à effectuer
à cet effet et figurés au dessin
ci-joint, entraîneront une
dépense de 30.000 \$ environ, frais
général compris, suivant détail
de l'estimation également ci-jointe.
Les nouveaux aménagements
ne présentant aucun intérêt
pour le J. N. C. F.

H. W. 7

OBJET DES DÉPENSES

QUANTITÉS

PRIX

DÉPENSES

DE	S. N. C. P.	V. S.	Ord.
L'UNITÉ	Partielles	Real	Blocates
	10 FEV. 194		
R	24		
V	192	23	

ANNEXE

Compiègne

Transfert au Service de Surveillance allemand dans le B.V.

Évaluation de la dépense

Dépose pour remploi de porte sur cloison et bouchement de la baie, compris raccords

500⁺

Démolition de maçonnerie pour ouverture de baie sur gros murs et installation d'une porte de remploi, compris linteau et raccords

1.500⁺

Démolition de cloisons en maçonnerie et en planches

500⁺

Établissement de nouvelles cloisons en maçonnerie

8.500⁺

Établissement de murettes en maçonnerie & béton pour protection du standard

3.000⁺

Installation d'un lavabo, compris alimentation et évacuation

1.500⁺

Chauffage central

3.500⁺

Éclairage électrique et téléphone

3.000⁺

Peinture et appropriation

3.500⁺

Frais généraux 18%

25.500⁺
4.500⁺

Total

30.000⁺

C O P I E

Eisenbahnbetriebsdirektion
Paris-Nord
41 T 2 Jhg

Paris, den 25. August 1942.

An die
SNCF Région Nord
Paris

ANNEXE

S.N.C.F. - V.N. - Nord	
Service Régional	
10 FEV. 1943	
CA	Pièce
192	23

Betrifft : Verlegung der Diensträume der deutschen Überwachungsdienststelle in Compiègne.

Das deutsche Überwachungspersonal des Bfs Compiègne ist in einem Nebengebäude untergebracht. Die Diensträume sind darin so ungeeignet, daß der Überwachungsdienst sehr erschwert wird. Die Verlegung der Diensträume in das Hauptgebäude ist daher notwendig. Im Hauptgebäude werden dadurch die in anliegender Skizze eingetragenen baulichen Änderungen notwendig.

Wir bitten, diese Bauarbeiten ausführen zu lassen und die Räume dem deutschen Überwachungsdienst baldmöglichst zur Verfügung zu stellen.

Anlage : 1 Grundrisskizze.

(s) Dr. BARTSCH.

E.B.D. Paris-Nord
41 T 2 Jhg

Paris, le 25 Août 1942.

TRADUCTION
(LPN. 21.195)

A la S.N.C.F.
Région du Nord
Paris

Objet : Transfert des locaux du Service de Surveillance allemand de Compiègne.

Le personnel de surveillance allemand de la gare de Compiègne est installé dans un bâtiment annexe. Les locaux de service sont mal appropriés, ce qui rend la surveillance bien plus difficile. Il est donc nécessaire de transférer les bureaux dans le bâtiment principal, où les modifications indiquées sur le croquis ci-joint doivent être effectuées.

Prière de faire exécuter ces travaux de construction et de mettre dès que possible les locaux à disposition du service de surveillance allemand.

signé : Dr. BARTSCH

Dest. - Région Nord (EX.N.e)
Monsieur CARTIER
Archives

Eisenbahnbetriebsdirektion
Paris-Nord

41 T 2 Jhg

Paris, den 9.1.1943

An die
S.N.C.F. Région Nord
Paris

ANNEXE

S.N.C.F. - VB - Nord	
Service Régional	
10 FEV. 1943	
Rep. <i>CA</i>	Pièce.
N° <i>192</i>	<i>28</i>

Betr. : Verlegung der Diensträume der deutschen
Überwachungsdienststelle im Bf Compiègne

Bezug : Schreiben EBD Paris-Nord 41 T 2 Jhg vom 24.8.42
Schreiben SNCF Reg Nord vom 24.12.42 (Enrg. 21195)

Die Neuschaffung der Diensträume für die Überwachungsdienststelle im Bahnhof Compiègne wird in der in Ihrem Bezugsschreiben ausgeführten Form für notwendig angesehen.

Die Kosten und Kontingente gehen zu Lasten der SNCF, weil es sich ausschliesslich um Diensträume für das Überwachungspersonal des Bahnhofs Compiègne handelt. Nach dem Umzug werden die bisher bewohnten und als unwechmässig erkannten Räume der SNCF wieder zur Verfügung gestellt.

Wir bitten die Ausführung und Einrichtung schnellstens veranlassen zu wollen.

signé: HARREUTHER.

E.B.D. Paris-Nord
41 T 2 Jhg

Paris, le 9.1.1943.

TRADUCTION
(LPN 21.195)

A la Région du Nord
de la S.N.C.F.
Paris

Objet: Transfert des bureaux du service de surveillance allemand de la gare de Compiègne.

Lettre E.B.D. Paris-Nord 41 T 2 Jhg du 24.8.42.

Lettre SNCF Région Nord du 24.12.42.

La fourniture de nouveaux bureaux pour le service de surveillance de la gare de Compiègne est considérée comme nécessaire, sous la forme indiquée dans votre lettre rappelée ci-dessus.

Les frais et contingents seront à la charge de la S.N.C.F. étant donné qu'il s'agit exclusivement de bureaux destinés au personnel de surveillance de la gare de Compiègne. Lorsque le transfert sera effectué, les locaux actuellement occupés et qui ont été reconnus impropres seront remis à la disposition de la S.N.C.F.

Nous vous prions de vouloir bien faire installer les bureaux le plus rapidement possible.

signé: HARREUTHER.

Dest.- Région Nord (EX.N.e.g.3A N°57670)
Monsieur Cartier - Archives.

S.N.C.F

Paris, le 21 Janvier 1943

Région du Nord

Exploitation

E.N.e/g^{3A}
57.670COMPIEGNETransfert du Service
de Surveillance alle-
mand dans le B.V.Monsieur le Chef du Service de
la Voie et des Bâtiments,

-3-

Par lettres des 25 août 1942 et 9 janvier 1943 (copies ci-jointes), l'E.B.D de Paris-Nord a demandé le transfert dans le B.V de la gare de Compiègne du Service de Surveillance allemand actuellement installé dans le bâtiment annexe contigu, en A et B du plan également joint.

Je

Ce transfert comporte l'appropriation de deux locaux, en C du B.V (teintes rose et jaune).

Je vous serais obligé de vouloir bien donner les instructions utiles.

N

En ce qui concerne la prise en charge de la dépense, évaluée par vos services à 30.000 Frs environ, frais généraux compris, la question serait à soumettre à l'appréciation de la Commission Favière attendu que ce projet ne présente pas d'intérêt pour la S.N.C.F et qu'il ne s'agit, d'autre part, que d'une commodité supplémentaire pour le service allemand (assuré jusqu'à présent dans les locaux A et B).

Je vous laisse le soin également de provo-

.....

M. Hardy

T.S.V.P

M

quer, s'il y a lieu, le remboursement des
bons-matières correspondants.

V.B.N. d. 6

Compiègne

Transfert au Service
de surveillance
allemand sous le
B.V.

1 plan
1 estimation

Compiègne
Suisse

Bureau exécutif
des services
allemands

Le Chef du Service
de l'Exploitation, 192

"LAMARQUE"

4 FÉV. 1943

Copie transmise à M. Hardy

pour exécution, suivant les
indications du plan et de
l'estimation, ci-joints.

La dépense, évaluée 30.000, et
détaillée à la dite estimation, sera
imputée sur le compte E.P. 50
60.520 de la série 85, qui vous a été
ouvert à cet effet le 19 décembre 1942.

Pour (M), vous aurez à demander
aux autorités allemandes compétentes
les bons-matières qui vous seraient
nécessaires, ou tout au moins,
l'engagement écrit de rembour-
sement en bons-matières, des
matériaux fournis et mis en
œuvre.

En ce qui concerne (N), le dossier
à soumettre à l'appréciation de la
Commission Favières, préparé par
le Service Régional, sera lancé en
temps opportun.

Vous me retournerez la présente et
vos annexes après avoir pris note.

avis au retour à
M. M. Roussel
Pefferkorn
Saint-Aubin
Veillet

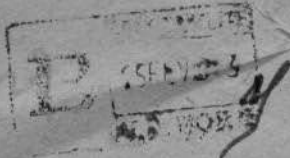
22.1
4

V.B/N - va. 3

Compiègne

Transfert du 1^{er}
de surveillance allemand
dans le B. 2.

(Affaire L.S. 192 - 22)



2033
39

Dossier ci-joint
transmis à M. Roussel

après avoir pris note.

St Quentin, le 24/2/43

Ministère de la Vole

Min

1/3/43

Transmis à Monsieur le
Chef de la Subdivision des
Installations Electriques,
après avoir pris note.

1/3/43

Le Chef de la Subdivision
des Installations Electriques

Roussel

VB/N ge (Pi)

Compiègne

C. P. 60520

3 annexes dont
D. L. S. N° 192/22

V. B. N. d. l. 27/1943

garde Compiègne

C. P. 60520

3 annexes dont

D. L. S. N° 192/22

Paris le 10 MARS 1943

du etow à Monsieur Castelin

après avoir pris note

Le Chef de la Subdivision
des Installations Electriques

un puy

EV. 4010

12/3
Vu & transmis à M. Saint-ambis
M. Veillet
Comité à l'annulation portée sur
pièce LS 192/21 ci-jointe.

Le 11/3/43 A. Gauthier

11 Perennuel
1943

301
En note et transmis à M. Veillet,

B pour avis.

17 Mars 1943.

En Chef de la Subdivision
des Etudes

Lilly

321 R

Compiègne

SNCF - Région Nord

DOMAINE

EXPROPRIATIONS

Travaux effectués en base et
surveillance allemande
dans le B.V.

17 MARS 1943

D'

Vu et pris note.

En retour pour ordre au classement

22-3-1943

Bois

-3-

Janvier 1943

M. Hardy

V 1381²

OBJET DES DÉPENSES

QUANTITÉS

PRIX

DEPENSES

ANNEXE

DE NORD - TRAVAIL		
Service Général		
L. UNITÉ	Partielles	Blockes
24 MARS 1943		
Rép ⁿ	L. S.	Pièces
N°	192	22

Compiègne

Transfert du Service de Surveillance alternant dans le B.V.

Évaluation de la dépense

Dépose pour emploi de porte sur cloison et
bouchement de la baie, compris raccords

500, +

Démolition de maçonnerie pour ouverture de
baie sur gros mur et installation d'une porte
de rempli, compris linteau et raccords

1.500, +

Démolition de cloisons en maçonnerie et
en planches

500, +

Établissement de nouvelles cloisons en
maçonnerie

8.500, +

Établissement de murettes en maçonnerie de béton
pour protection du Standard

3.000, +

Installation d'un lavabo, compris
alimentation et évacuation

1.500, +

Chauffage central

2.500, +

Éclairage électrique et téléphone

3.000, +

Peinture et appropriation

3.500, +

Frais généraux 18%

25.500, +

Total

4.500, +

30.000, +

C.I. Région NORD

MP

VE.N.va.3

COMPIEGNE

Service de la Voie et des Bâtimens

ST. QUENTIN

S.N.C.F. M.V.P. - N° 13

Service Régional

29 MAI 1923

REC D F1000

N° 192 24

Accès des A.O.
à l'Usine
Élevatoire

Annexe

Compagnie
Divers
Travaux exécutés
pour les bascuins
de l'autoroute
de Lille

Monsieur l'Ingénieur en Chef
(Monsieur DEMAUX),

Ci-joint, copie d'une note adressée
au Chef de district de COMPIEGNE, dans la-
quelle est exprimé le désir des A.O. d'obte-
nir l'accès, à tout instant, de l'Usine
Élevatoire de cette localité.

Je vous serais obligé de bien vouloir
examiner cette affaire et de me donner
vos instructions en conséquence.

Par la même occasion, je vous deman-
derais de me faire adresser 2 ou 3 exem-
plaires du schéma demandé en 2° de cette
note (cliché n° 35II du I.7.25), ainsi
que la consigne ad hoc.

VOIE BÂTIMENTS

28 MAI 1923

TOBIAT

Ingénieur de la Voie

M. Tizier 29/5

M. Viduan
(M. Rousset) 28.7

TSVP

16 JUIN 1943

VB. N. dm

Monsieur HARDY,

-3-

Pas d'objection à remettre au
 Chef du Service local allemand du
 Dépôt de COMPIEGNE la clef passe-
 partout qui permet d'ouvrir le
 coffret appliqué sur la porte de
 l'usine élévatoire de cette gare et
 qui renferme la clef de cette usine.

Ci-joint, par ailleurs, 3 exem-
 plaires de la consigne de fonction-
 nement du tableau de démarrage du
 groupe électro-pompe.

Le Chef de la Division de l'Entretien,

VBR. ra 3

Compiègne

Accus des A.O. à
 l'Usine élévatoire
 Réa L.S. 192-24

S^r Quentin, le 21/6/43

En retour à affronner Semana

— après avoir fait note —

Ingénieur de la Voie

4ème arrondissement
TRACTION

COMPIEGNE, le

S.N.C.F. Nord	
Service Régional	
30 JUIN 1943	
Rep. <i>LI</i>	P. <i>24</i>
N° <i>192</i>	

Monsieur SGARD
Chef de district principal
à COMPIEGNE

Suite à une visite inopinée faite par le service local allemand du dépôt de COMPIEGNE à l'Usine élévatoire de la gare de COMPIEGNE, ce service désireux de pouvoir s'introduire à tout instant en ce lieu pour contrôle et prise en charge éventuelle, me charge de vous demander:

- 1°) une clé leur permettant d'entrer dans la dite usine
- 2°) un schéma des tableaux réglant les marches à main et automatique du moteur électrique, en y mentionnant le mode d'emploi pour chacune des 2 marches.

Le Service local allemand du dépôt demande à ce que vous lui communiquiez clé et schéma dès que possible.

V.b.d.
L'Interprète,

.....

Vu, le Service allemand,
"KOBSCHE".